

Transcription : Yves Pauwels

LE PREMIER LIVRE D'ARCHITECTURE
DE JULIEN MAUCLERC,
Gentilhomme poitevin,
Seigneur du Ligneron Mauclerc, La Brossardière & Remanguis,
Près Apremont sur Vie, paroisse de Coëx & du Fenouiller,

Traitant tant de l'ordre Tuscanique, Dorique, Ionique, Corinthe que Composite.

Aux cinq premiers chapitres duquel se verra la vraie proportion des colonnes de
chacun ordre, selon l'usage des plus mémorables Antiques

Accompagné ledit premier livre traitant de ladite Tuscanique, première en ordre, de
tous les membres particuliers
requis à un temple, château, palais, forteresse, ou logis particulier, bien ordonné,
comme de portes, croisées, lucarnes, cheminées, toit ou entablement,
ou couverture, comme aussi des puits, fontaines et sépultures.

Le tout distingué par pourtraits particuliers en perspective,
accompagné chacun d'iceux,
de leur chapitre propre pour l'intelligence desdits pourtraits à taille-douce :
œuvre de très belle érudition et inestimable utilité et profit à toute sorte de gens, depuis les plus
grands monarques jusques aux moindres et plus petits,
de quelque état et condition qu'ils soient,
sur la fin duquel se trouvera les pourtraits en perspective des deux propositions suivantes.

La première, d'avoir trouvé l'invention certaine de faire une Forteresse ronde, qui se pourra
flanquer de toutes parts, sans bastion, plate-forme, ni tenaille, et composée de tel artifice qu'elle
ne pourra être reconnue, ni les défenses abattues, et par conséquent imprenable de force.

La seconde une autre belle et admirable invention : l'adjonction de deux vis sans fin, avec
trois hydrauliques, menées par une simple-double-triple roue, composée de tel artifice qu'elle se
mouvra de soi-même, par révolution perpétuelle, tant que la matière, de laquelle elle sera
fabriquée, pourra durer, et mouvra lesdites Vis, pour élever les eaux dormantes à telle hauteur que
l'on voudra.

À La Rochelle,
Par Jérôme Haultin.

[f. A]

AU ROI.

Sire,

Parmi les choses qui se trouvent plus nécessaires à la conservation de la société humaine, à l'établissement des Républiques, à l'assurance des peuples, au contentement des Rois et à l'admiration d'un chacun, il n'y a rien de plus célèbre, de plus apparent, de plus digne et de plus utile que les sciences mathématiques, sciences telles à la vérité que le grand Anaxagore n'osa dire être tirées des hommes, comme les autres, mais nous avoir été apportées par une bénédiction céleste du sein même de la Nature, de qui la principale perfection consiste en nombre, comme dit Pythagore en son livre des nombres. C'est ce qu'aujourd'hui je vous présente, Sire, non comme un <e> œuvre conduite de ma main seulement, bien qu'à la vérité j'en sois l'auteur, mais comme une chose née et heureusement conçue sous l'heureuse condition de votre Empire fortuné, et qui doit être tel qu'écrit Apollonie Rhodien le Siècle de Saturne

*Un temps riche d'honneur, et riche d'héritage,
Un temps où un seul Roi aura le seul partage
De l'Univers, régi sous le droit de ses lois :
À qui même viendront les beaux édits des Rois,
Des Rois soumis au grand, dont l'unique puissance
Aura d'heur et d'honneur l'unique jouissance.*

Le principal point de ces miens livres consiste en la fabrique et disposition de l'Architecture ou Art de bâtir, qui est sans doute la plus belle science et la première forme des Mathématiques. Joint que la première gloire de notre Dieu dérive parmi le bégaiement des hommes des louanges même de l'architecture. Car il est dit : je crois en Dieu qui a fait le Ciel et la terre, c'est-à-dire un bâtiment si parfait qu'il s'est rendu du tout semblable à soi-même en cet œuvre. Aussi saint Paul parlant contre les athées dit que le Ciel et la terre sont autant de témoignages pour vérifier qu'il y a un Dieu. C'est pourquoi l'architecture se peut dire remarquable sur tout ce qui est remarquable au grand pourpris de ce monde, qui n'est même qu'architecture, ou pour mieux dire, n'est que dessein d'un Architecte. Toutefois, je me fais fort de vouloir éclaircir ce qui est plus radieux que le soleil, d'autant même que ce serait assez que je vous fisse preuve de ma bonne volonté, laquelle j'ai obligée à l'usage de tous vos commandements, voire de tous les services que vous sauriez non seulement désirer, mais attendre de votre plus humble créature. Car comme dit Homère,

*Le fidèle sujet doit son cœur à son Prince,
Et doit son bien entier à ceux de sa province :
Il n'est pas né pour soi, il est né pour autrui,
Il doit plaire à chacun et n'apporter ennui.*

Quelqu'un me dira que l'Arithmétique, Géométrie et Musique sont les premières portions des Mathématiques ; mais ceux-là s'éloignent de la raison, autant qu'il y a de distance du Ciel à la terre. Car comme dit Euclide au livre de ses Éléments, le lieu est le sujet de la chose logée, d'où il faut conclure que le monde étant lieu et en lieu, est le sujet de l'Astronomie, Géographie et Perspective, qui sont des substances et non des accidents comme l'Arithmétique, Géométrie et Musique, dont il n'y a que deux qui puissent être sciences, la Musique même n'étant pas un art. J'ai pris aussi le cercle principal de la Philosophie, de laquelle parlait ainsi Empédocle :

*La sagesse et raison sont deux choses semblables,
Elles sont seulement aux grands Dieux comparables.
Car par leurs mouvements toutes choses se meuvent,
Comme par les raisons toutes choses se preuvent.*

[f. Av^o]

De là vient la Logique, Physique et Morale, où est annexée la Rhétorique et ses parties démonstrative, délibérative et judiciaire, le tout avec les pourtraits et figures vivement représentées. Le second tome suit le premier avec une pareille emphase, ni plus ni moins que

l'ombre du soleil suit le corps. Il est accompagné de cinq livres, dont la doctrine est le chrême de toutes les Mathématiques. L'un est de l'ordre toscan, l'autre dorique, l'autre ionique, l'autre attique ou corinthien, et le dernier de Composite, le tout suivi de ses parties pour apporter la perfection même à toutes sortes d'édifices, et d'enrichissements d'iceux, et notamment pour la fabrique de toute sorte de forteresses comme elles sont chez les modernes. Des principes desquelles je vous ai dressé ce présent ouvrage pour un témoin perpétuel de mon affection à votre service, étant résolu de me dérober à moi-même pour être vôtre à jamais et prier Dieu, Sire, Vous maintenir en toute bonne prospérité heureuse et longue vie.

De votre plus humble fidèle serviteur
Le Lignerion Mauclerc

[f. B]

S'ensuit le contenu et interprétation de l'art rustique, étant en la première planche dudit premier livre, contenant la devise du seigneur du Lignerion Mauclerc, auteur du présent œuvre.

Et premièrement, les noms des neuf Muses avec leurs définitions.

Les noms desdites Muses :

AA } 1. URANIA
2. CALLIOPE
3. CLIO
4. THALIA
5. POLYMNIAS

B } 6. EUTERPE
7. ÉRATO
8. MELPOMÈNE
9. TERPSICHORE

Les définitions d'icelles.

Urania première.

Urania, c'est-à-dire céleste, car il est vraisemblable que les choses célestes n'ont pas grand besoin de divers gouvernements, n'ayant qu'une simple et seule cause qui est la Nature. Mais où il y a beaucoup d'erreurs, excès et transgressions, c'est là où il faut transférer et loger les huit. L'une pour corriger une sorte de faute et désordre, et l'autre pour en rhabiller une autre.

Calliope.

Et pour ce que toute notre vie, une partie est jeu et une partie affaire grave et sérieux, et en tout y a besoin d'une température réglée et modérée, ce qu'il y a de grave et de sérieux en nous, sera réglé, modéré et conduit par Calliope.

Clio.

L'état de Clio puis après est de pousser en avant, honorer et égayer l'ambition.

Thalia.

Mais quant aux cupidités en ce qui concerne le boire et le manger, Thalia est celle qui le rend sociable, compagnable, civil et honnête, au lieu qu'il serait autrement inhumain, bestial et désordonné.

Polymnia.

Polymnia conserve et régit la vertu mémorative et le désir d'apprendre et de savoir, qui est en l'âme. C'est pourquoi les Scycioniens des trois Muses qu'ils mettent, ils en appellent une Polymathia, qui est à dire grand savoir.

[f. Bv^o]

Euterpe.

Euterpe : tout homme de bon jugement lui attribuera la spéculation et contemplation de la vérité de la Nature, n'estimant point qu'il y ait autres délectations ni récréations plus belles, plus pures, ni plus honnêtes que celles-là.

Érato.

Érato qui y assiste avec grâces de persuasion, avec raison et opportunité, ôtant et éteignant la vilénie et ardeur furieuse de la volupté, la faisant terminer en foi et amitié, non en dissolution ni intempérance de lubricité. Il reste le plaisir des yeux et des oreilles, soit qu'il appartienne à la Raison, ou bien à la passion, ou qu'il soit commun à toutes les deux.

Melpomène et Terpsichore.

Les deux autres muses, c'est à savoir Melpomène et Terpsichore, le régendent et ordonnent en telle sorte que l'un soit honnête réjouissance, et non pas chatouillement attrayant, et l'autre récréation, et non pas enchantement.

Les noms des sept vertus cardinales et leurs définitions.

Et premier, le nom des trois théologiques

1. FOI
2. ESPÉRANCE
3. CHARITÉ

Secondement les noms des quatre morales

1. PRUDENCE
2. TEMPÉRANCE
3. FORCE
4. JUSTICE

Définition des théologiques

Foi.

Foi, première vertu théologique, et le soutènement et assurance de ce que l'on espère, et certification de ce que l'on ne voit point.

Espérance.

Espérance, deuxième : ce que l'âme tient par espérance, l'entendement le possède par ferme appréhension. Davantage l'âme tend à ce à quoi l'entendement arrive par attouchement. Car l'entendement, comme dit Platon, possède par un certain attouchement ce que l'âme désire et espère.

Charité.

Charité, troisième : la Charité est en l'entendement une dilection et amour embrasant toutes choses et les arrosant toutes, selon leurs degrés convenables ; et en l'âme c'est un don distribué en maintes parties.

f. C

Définitions des morales.

Prudence.

Prudence, première vertu morale, est une pleine contemplation gouvernant toutes choses. Et en l'âme c'est une habitude acquise de plusieurs expériences.

Tempérance.

Tempérance, seconde, est une intime conversion de l'entendement vers soi-même, autant qu'il est séant. Mais étant en l'âme, elle tempère les passions.

Force.

Force, troisième : en l'entendement la force est du tout constituée sans passion, et si prévaut en toutes choses. Mais en l'âme elle est participante de passion par la ressemblance de celui duquel elle l'a reçu.

Justice.

Justice, quatrième : Justice est la conversion de l'un à soi-même, et n'y a rien de divers de celui auquel elle est. Mais étant en l'âme, elle l'adresse vers Dieu.

Les noms des sept arts libéraux et leurs définitions.

Et Premier :

1. GRAMMATIQUE
2. RHÉTORIQUE
3. DIALECTIQUE
4. ARITHMÉTIQUE
5. GÉOMÉTRIE
6. MUSIQUE
7. ASTROLOGIE

Les définitions desdits Arts :

Grammatique.

Grammatique est l'Art qui donne la connaissance des lettres, syllabes et diction, pour en composer du nom et verbe, l'oraison.

Rhétorique.

Rhétorique est l'art d'amplifier l'oraison par éloquence pour suader et persuader aux auditeurs ce que l'on a l'intention de faire, ou qui doit être fait.

Dialectique.

Dialectique est l'art ou science par laquelle on examine par dispute la vérité ou fausseté de chacune proposition ou propos.

Arithmétique.

Arithmétique est la science et art de savoir bien justement, sûrement et parfaitement nombrer.

[f. Cv^o]

Géométrie.

Géométrie est la science et art qui donne les règles de bien et justement mesurer, même la terre, et généralement toutes superficies de corps solides.

Musique.

Musique est l'art pour parvenir à la connaissance des tons sous voix, justement mesurés et prononcés.

Astrologie.

Astrologie est l'art conduisant par ses préceptes à la connaissance du naturel, influence et révolution des corps célestes étant au ciel et firmament, et l'astronomie de leurs mouvements, par le secours des instruments dédiés à tel usage, pour l'intelligence desquels l'on aura recours à l'astrolabe, aux armilles de Ttolomée (sic) et au torquet, pour les trois plus antiques de ma connaissance, et entre les modernes, l'astrolabe de de Rojas, et la sphère de Sacrobosco, commentée par Clavius. Pour l'invention de l'astrolabe, aucuns l'ont attribuée à Mesahalach, les autres à Ptol<é>mée, combien que longtemps auparavant avait été inventée d'Abraham, comme a écrit quelque auteur, ou d'un nommé Lab, dont aucuns ont voulu dériver de ce nom astrolabe, comme du premier auteur.

Les noms des cinq corps réguliers, et leurs définitions.

Et premier les Noms desdits Corps qui sont :

- 1.

2. LE TETRAHEDRON
3. L'EXAHEDRON
4. L'OCTOHEDRON
5. L'ICOSAHEDRON
6. LE DODÉCAHÉDRON

Les définitions d'iceux.

Le tetrahedron est un corps composé de quatre triangles équiangles.

L'exahedron ou cube, compris de six carrés.

L'octahedron est compris de huit triangles équilatéraux égaux ensemble.

L'icosahedron est de vingt triangles aussi égaux équilatéraux ensemble.

Mais le dodécahedron est terminé de douze pentagones aussi égaux équilatéraux équiangles.

Raison pourquoi ils ont été appelés corps réguliers.

Et ont ainsi été nommés corps réguliers, à raison de ce qu'ils sont enfermés et compris de superficies et côtés égaux, et sont seuls décrits en une même sphère.

f. D

Les noms des trois Grâces, leurs définitions.

Et premier les noms desdites Grâces, qui sont :

PASITHEA

EGIALE

EUPRHOSYNE

Les définitions d'icelles.

Boccace au vingt-cinquième chapitre de son cinquième livre de la généalogie des dieux, appelle les Grâces chambrières de Vénus, par laquelle Vénus il entend toute honnêteté et chose décente, et par lesdites chambrières, tout accomplissement de choses séantes et avenantes.

Les noms des trois Parques et leurs définitions.

Et premier les Noms desdites Parques, qui sont :

CLOTO

LACHESIS

ATROPOS

Les définitions d'icelles.

Cloto, la première desdites trois Parques, nous représentant la jeunesse sortant d'enfance et sotte simplicité, pour se jeter au feu de vaine ardeur.

Lachesis, seconde, nous conduit à l'âge viril, accablé de pénible sollicitude.

Atropos, troisième, nous fait voir l'ennuyeuse langueur de la décrépite vieillesse.

Ce qui est écrit au pied de la première planche des Œuvres dudit auteur, contenant sa devise et ce que dessus.

PREMIÈRE PLANCHE DES ŒUVRES D'ARCHITECTURE
DE JULIEN MAUCLERC,

Gentilhomme Poitevin, Seigneur du Lignerons Mauclerc etc., contenant sa devise et effigie en l'an de son âge LIII de son invention, dépeinte de sa main, et parachevée d'être taillée au burin au mois de septembre 1596.

[f. Dv^o]

Étrennes envoyées au Sieur du Lignerons Mauclerc,
Gentilhomme poitevin, seigneur du Lignerons Mauclerc, etc.
Par Martin Prévost, Écuyer, Seigneur de la Barrouère, gentilhomme rochelais.

SONNET.

Quand je vois Lignerons tenir en main l'équerre,

La règle et le compas, et d'un curieux soin
Tournoyant çà et là sur la grosseur d'un point
Mesurer tout d'un trait et le ciel et la terre,
Et puis quand je vois soudain changer son erre,
Muant tout en burin pour engraver plus loin,
Lui, son los et son heur, et au plus grand besoin,
Tracer les bâtiments pour l'effort de la guerre,
Je me sens tout joyeux, et me semble que tienne
En vie un Archimède, qui encore se peine
Aux arts les plus séants ; mais tout soudain la peur
M'entre dedans le corps que l'armée romaine
Ne nous vienne assiéger, et encore nous amène
Un soldat marcellin qui nous ôte cet heur.

Qui ne saura tirer que le haut et le bas
De l'homme, et ne saura lui pourtraire les veines,
Les artères, les nerfs et les parties pleines
Du suc le plus subtil, des amants doux appas ;
Celui, mon Ligneron, celui ne pourra pas
Pourtraire bien au vif les sciences hautaines,
De ton divin esprit les grâces souveraines
Que descendant du Ciel tu apportas çà bas.

Qui pourra donc au vrai tant de choses décrire
Que pour ton juste los l'univers nous fait bruire
Pour tirer ton renom du profond du tombeau ?
Toi-même le feras par ta sage science
Car autre que toi seul n'en a point la puissance
Maniant dextrement la plume et le pinceau.

[n. f.]

Frontispice :]

Icosaedron/ Exaedron/ Tetraedron/ Octahedron/ Dodecaedron
Foi, Espérance/ Charité/ Prudence/ Tempérance/ Force et Justice
En fuyant oisiveté j'acquiers immortalité

Astrologie /Grammaire et rhétorique /Géométrie et musique/ Dialectique et arithmétique
Première planche des œuvres d'architecture de Julien Mauclerc, gentilhomme poitevin, seigneur
du Ligneron Mauclerc, etc., contenant sa devise et effigie en l'an de son âge LIII, de son
invention, dépeinte de sa main et parachevée d'être taillée au burin au mois de septembre.1596.

[n. f.]

f. E

PROEME OU SOMMAIRE
DU PREMIER LIVRE D'ARCHITECTURE
de Julien Mauclerc,

gentilhomme poitevin, seigneur du Ligneron Mauclerc, près Apremont sur Vie, traitant de la colonne Tuscanique, premier ordre, comme aussi de la dorique, ionique, corinthe et composite ; au bout de chacun chapitre desquelles se trouvera l'antiquité d'icelles ; comme aussi un avertissement aux artisans ; puis après audit proème seulement la raison qui a mu l'auteur d'écrire le présent œuvre. Avec un second avertissement au lecteur de la manière d'asseoir lesdites colonnes les unes sur les autres comme il appartient.

En ce premier livre sera traité tant de l'ordre tuscanique, dorique, ionique, corinthe que composite, où en premier lieu je décrirai toutes les parties et dimensions contenues en chacune d'icelles pour les rendre et conduire en leurs dues et parfaites proportions, selon l'usage des plus

excellents architectes antiques. Et pour rendre la chose plus intelligible, au côté de chacune desdites colonnes garnies de plusieurs et divers traits requis pour leur perfection, j'en mettrai une autre au côté dextre de chacune d'icelle de même hauteur et même projecture, dénuée de tous lesdits traits pour plus claire intelligence aux simples artisans. Puis j'en ferai une porte et une croisée par autres pourtraits particuliers suivant l'un l'autre, dont la première sera la porte cotée de la lettre A. Et le second sera pour les ouvertures et fenestrages contenues au mur ou paroi de l'édifice coté de B, lequel si l'architecte le fait couvrir à tiers-point, lui sera requis pour les ouvertures et jours dudit tiers-point d'user de lucarnes, dont j'en ferai aussi par même moyen un pourtrait en sa due proportion en petit pied, selon la hauteur du logis proposé, signé de C. Puis une cheminée, une fontaine et un puits, et une sépulture qui seront cotées par les lettres D E et F G. Et parce qu'audit ordre de colonne tuscanique se trouve<nt> deux diverses sortes d'architraves et corniches, et deux diverses cimaises en son piédestal ou stylobate, il m'a semblé bon, pour en rendre la pratique plus claire et facile, en faire de chacun desdits membres susdits, deux, savoir est deux portes, deux croisées, deux lucarnes, deux cheminées, deux fontaines, deux puits et deux sépultures, tant afin de contenter ceux qui aiment variation et changement d'ouvrage, comme aussi de peur qu'ils ne s'éloignent des mesures et proportions qui s'y doivent observer, j'entends spécialement aux moins versés audit art, soit en la théorique ou en la pratique. Et est à noter que où l'on voudra faire un second étage, faudra que les croisées dudit second étage soient de l'ordre dorique, qui est son rang d'être assise sur la tuscanique. Mais celles de dessous lesdites doriques seront dudit ordre tuscanique. Et où la couverture se fera à tiers-point, les lucarnes qui s'y devront asseoir sur lesdites croisées seront de l'ordre ionique. Et s'il y a plus d'étages, se faudra servir des autres ordres de colonnes, comme sera déduit en l'avertissement suivant, sur la fin de ce dit proème. En après s'ensuivra le bâtiment parfait dudit ordre tuscanique par l'accomplissement des membres particuliers ci dessus décrits, avec son entière ichnographie, ou plan perspectif, et sa dite orthographie, et sciographie, ou scénographie. Puis s'ensuit la forteresse qui sera de figure ronde, cotée par H. Et parce que ledit logis est plutôt ordonné pour la commodité et usage de loger que pour la force, je me suis avisé de le renforcer d'une forme de fortification ronde non encore usitée ni mise en lumière jusques à présent, au moins venue à ma connaissance, qui me fait la dire mienne. Et ce tant pour la conservation dudit logis que des habitants

[f. Ev^o]

en icelui, j'entends à ceux qui auront le moyen et pouvoir ainsi l'accompagner. Et ce pour résister à la violence du canon, soit que la situation en soit sur terre ferme, rocher ou lieu aquatique. De laquelle venant à propos en deviser par devant de grands seigneurs et anciens capitaines et experts architectes, trouvant la façon de laquelle j'en parle en mes deux propositions, lesquelles j'espère décrire sur la fin de ce premier livre, ils estime<nt> mon dire comme un paradoxe, parce que j'allègue en la première desdites propositions que ladite forteresse en sa rondeur se flanquera de toutes parts, sans tourions, bastions, plate-forme no tenaille, et qu'elle ne pourra être reconnue ni les défenses abattues, et par conséquent imprenable de force. Ce que j'espère tellement éclaircir par lesdits pourtraits, tant du plan ou ichnographie, que par le relief de ladite fortification en perspective, qu'ils auront occasion de contentement, et croire lesdites propositions véritable<s> et mon invention gentille et utile.

Et par ce je me suis proposé de faire autant de diverses formes de fortifications, comme il y a d'ordres de colonnes, qui sont sept en nombre. J'ai bien voulu faire marcher cette ci en capitaine et chef, la première, puis les autres selon leur ordre et rang, accompagnées de tourions, bastions, plates-formes, tenaille et autres flancs nécessaires, selon l'assiette des lieux qui se présenteront.

Et me contenter de ce seul proème pour ce premier livre au lieu de cinq que j'avais jà faits pour chacun livre de chacun ordre de colonne. Mais craignant mes jours être courts pour parvenir à mon intention, considérant d'autre part que les prudents architectes et autres esprits ingénieux et nourris aux mathématiques pourront facilement par l'intelligence de ce dit premier livre et

entresuite d'icelui poursuivre les autres à l'accomplissement de mon premier dessein, au contentement de tous bons esprits, ingénieux et curieux mathématiciens et arts dépendant ce ces seules sciences, fors cependant d'employer, sur la fin de chacun premier chapitre de chaque ordre de colonne, l'antiquité d'icelle, de manière qu'il sera facile à celui qui voudra dépendre à poursuivre ma dite première intention d'y parvenir. Car il n'aura qu'après le premier chapitre de chacun des autres ordres suivre l'ordre de ce dit premier livre de tuscanique, tant pour la dorique qu'autres suivantes, savoir deux portes dudit ordre dorique, deux croisées, deux lucarnes. Si lesquelles dites portes sont mises en l'empiètement et à rez-de-chaussée, les croisées du second étage seront de l'ordre ionique, si de trois, d'œuvre corinthe, et les lucarnes d'œuvre composite. Si le logis se couvre à tiers-point, comme dit est. Puis deux cheminées, deux puits, deux fontaines, deux sépultures, comme aussi l'ichnographie, ou plan, du bâtiment, la scénographie ou relief d'icelui avec le toit et entablement de la couverture, le tout mis en perspective bien intelligible. Puis en ferai le semblable de l'ordre ionique, ensemble de la corinthe, comme aussi de la composite ; prennent pour le commencement et conduite de chacun livre les premiers chapitres de chacun contenus en ce dit premier livre, comme dit est ci-dessus, duquel la fortification sera ronde. Celle de le dorique triangulaire, celle de l'ionique quadrangulaire, celle de corinthe pentagone, et la composite hexagone. Et pour l'ionique sans piédestal user pour les fortifications de la figure heptagone, et pour la corinthe aussi sans piédestal de la figure octogone. Voilà l'entresuite de mon œuvre pour ceux qui s'y voudront travailler à dépendre après moi, si je ne puis de mes jours y atteindre.

S'ensuit la forme que j'entends observer en mon dit premier livre, traitant tant que l'ordre tuscanique que des autres ci dessus ; pour la décoration des avant-logis, forteresses, que aux portes de dehors qui s'y doivent asseoir, que pour les croisées et les lucarnes ; comme aussi pour les portes de dedans et les cheminées requises en icelui, et pareillement pour la décoration des puits et fontaines qui s'y pourront trouver, selon la situation et commodité du lieu ; et pour passer outre, venant à ce qui ne doit être moins recherché tant pour l'utilité des habitants esdits logis en la conservation de leur santé et bonne disposition, que de la décoration pour le contentement de l'œil, je commencerai aux ouvertures des portes et portiques, aux chapitres desquels sera amplement décrite la grandeur d'icelle, selon le lieu de leur assiette. Car supposé que les logis soient commencés en leur empiètement et à rez-de-chaussée de l'ordre tuscanique,

f. F

ce néanmoins ce n'est pas à dire que les portes de l'entrée de la forteresse, comme aussi du dehors du logis, et celles du dedans soient semblables en grandeurs, ores qu'elles soient décorées de pareil ordre de colonnes, et que l'assiette d'icelles soit sur la superficie d'un même plan ou ichnographie, comme il sera amplement démontré au chapitre desdites portes, tant par leurs pourtraits que interprétation d'iceux ; comme aussi de la partie du ciel qu'elle devront regarder selon la région et situation du logis et forteresse. Puis remontant aux croisées et lucarnes au chapitres d'icelles sera pareillement montré la grandeur de leurs ouvertures, selon la région et situation du logis et partie du ciel qui leur sera opposée, sans oublier les accidents qui peuvent être interposés entre les parties du ciel les plus salubres et lesdits logis, qui causent quelquefois tel changement en la qualité des vents qui de leur origine et partie du ciel dont ils sont poussés doivent être frais et feés en leurs dites qualités, et très sains par ce moyen pour les habitants et conservation des fruits et autres choses étant en icelui ; ce néanmoins portent avec eux toutes les incommodités contraires à leurs propres qualités et régions dont ils procèdent, à l'occasion de ladite interposition. Ce qui sera amplement déduit audit chapitre des croisées et lucarnes, avec quelques exemples de ce ; comme aussi de la région élémentaire, et du nombre, situation et qualité desdits éléments, et pareillement des vents et de leur origine, de leur réduction en leur première origine, selon l'opinion des physiciens et anciens philosophes, comme aussi de leurs divisions et qualités, pour avertir les lecteurs architectes, comme aussi ceux qui veulent faire bâtir, de ne rien entreprendre témérairement et à la légère sans bien aviser à ce que dessus pour obvier à un long et ennuyeux repentir à eux et à leur postérité, sans compter la perte du temps, de la

matière et argent qui leur y conviendrait employer. Voilà pour les ouvertures des jours desdits logis. Pour revenir aux cheminées, où sera aussi montré au chapitre d'icelles comme elles se doivent faire et conduire pour bien effumer, et de leurs grandeurs et ouvertures, selon la capacité du lieu de leur plan et assiette. En quoi où l'artisan aurait défailli, pour n'avoir exactement suivi ce qui en sera déclaré en leurs dits chapitres, il adviendrait d'y fumer ; sera après démontré audit chapitre par certaines lignes géométrales la forme et manière d'y obvier sans démolir ni dérompre aucunes parties d'icelles, avertissement qui n'est de petite importance, spécialement ès logis de grand prix, où se trouveront des cheminées de riche étoffe et excellente structure. Délaissant les cheminées, nous viendrons à la description de la charpente du comble du logis, de quoi sera aussi fait un chapitre pour la déclaration de l'élection de la matière requise pour les accomplir, avec la forme d'en user, soit tant en la particularité de chacune pièce, que de la manière d'icelles ressembler pour la perfection dudit comble ; le tout pourtrait et vivement dépeint en perspective et amplement déclaré par ledit chapitre. Ce qu'ayant accompli, nous descendrons aux puits, pour desquels accompagner les belles et plaisantes couverture d'iceux, sera déclaré au chapitre d'iceux la manière de trouver leurs sources et bonté d'icelles, accompagnées de diverses manières de structures, pour en tirer facilement l'eau en grande quantité. Et aux logis qui outre la commodité des puits sera décore d'une ou plusieurs claires fontaines, la source desquelles revêtue et ornée de colonnes de l'ordre ci-dessus décrite. Ne se faut oublier de faire mention au chapitre d'icelles par quel moyen on peut avoir la connaissance de la bonté et pureté de son flux, comme aussi de l'origine et cours perpétuel d'icelui, selon la capacité et force duquel l'architecte ingénieux pourra en élever la source pour accommoder chacune partie dudit logis. Et ce fait, finalement sera traité des sépultures, au chapitre desquelles se verra l'antiquité et origine d'icelles, avec le propre nom qui leur a été depuis accommodé après la mort du Roi de Carie, nommé Mausolus, pour raison de la magnifique sépulture que la Reine Artémisa sa femme lui fit élever, lui décédé ; qui fut trouvé pour un des sept miracles du monde. Qui depuis à cause d'appeler les magnifiques sépultures Mausolées, du nom et appellation dudit Roi.

La raison qui m'a fait écrire le présent œuvre c'est afin que l'on sache cet art n'être point inventé nouvellement, ains avoir été devant plusieurs siècles du temps du Roi Salomon. Car Josèphe écrivant du Temple et Palais de Salomon, dit iceux avoir été édifiés et bâtis à la manière corinthienne ; et si est bien davantage allégué par ledit Josèphe en ses antiquités, [f. Fv^o]

que les enfants de Seth prévoyant que la terre devait toute être embrasée de feu, ou entièrement couverte d'eau, firent faire deux colonnes l'une de cuivre et l'autre de terre ; en chacune desquelles firent insculpter et engraver les sept arts libéraux pour iceux conserver, et que là où le déluge adviendrait par feu, que par le moyen de la colonne de terre cuite, lesdits arts libéraux seraient conservés parce que ladite colonne ne pourrait être consumée du feu ; mais au contraire, que si le déluge advenait par eaux, que la colonne de terre, qui par l'agitation de l'eau pourrait être corrompue et brisée, la colonne de cuivre, qui d'autre part se fût consumée au feu, conserverait lesdits arts libéraux contre ladite agitation de l'eau. Voilà un autre témoignage de l'antiquité desdites colonnes ; et depuis cette science et manière de maçonnerie a été aussi en grand usage à Rome et à Venise, et par toute l'Italie, et est naguère venue par deçà, de sorte que la vraie symétrie est venue en lumière et illustrée tant et si clairement que le Romains ni les Vénitiens onques n'eurent si vives raisons et certaines mensurations comme elles se montreront ès colonnes ci-après dépeintes, tant au premier chapitre de ce premier livre que du second, troisième, quatrième et cinquième de l'ordre desdites colonnes, tant en leur hauteur, épaisseur et latitude, comme en rétrécissement et projecture, et semblables quantités, de sorte qu'il n'y aura pas une ligne qui n'ait sa vraie symétrie, mesure et distribution.

Je ne veux m'oublier aussi d'avertir le lecteur faisant profession dudit art d'Architecture, que quand il viendra à mettre en pratique la (*sic*) cinquième et dernier ordre de colonne, qui est la composite, que là où il voudra user de deux ordres de colonnes l'une sur l'autre, il ne faudra pas mettre ladite colonne composite au plus bas lieu, mais oui bien la corinthe et ladite composite,

dessus laquelle ne peut souffrir être mise les autres par dessus elle, d'autant qu'elle est la plus délicate et rallongée, et que l'on ne pourrait asseoir l'une des autres espèces sur icelle, pour la mener à pareille hauteur, comme se doivent proportionner le premier et le second étage d'un logis bien ordonné, sans la mettre hors de mesure et règle, faisant porter à faux. Qui est l'un des plus défendus points qu'on ait su lire en tous les plus excellents auteurs d'Architecture qu'aie point vu, et que lesdits antiques ont autant eu en détestation.

J'en dis autant de la corinthe, qui ne peut souffrir la dorique sur elle, ni pareillement la dorique la tuscanique. Mais bien la dorique sous la corinthe, la tuscanique sous la dorique, selon leurs degrés et ordres ci-dessus décrits, savoir est la tuscanique au premier lieu, la dorique au second, l'ionique au tiers, la corinthe au quart et la composite au cinquième, où l'on voudrait faire un logis de tant d'étages de hauteur. Mais où l'on ne le voudrait faire que de deux, de trois ou de quatre étages, l'on en usera selon cette dite règle. Néanmoins que j'ai lu quelques architectes, que pour mon regard je ne veux approuver, qui ont mis des composites sur les doriques au lieu de les mettre sur les corinthiennes, et des corinthes sur les tuscaniques, au lieu de les poser sur les l'ioniques (*sic*), pervertissant par ce moyen le vrai et naturel ordre duquel ont usé ces très insignes et tant admirables architectes antiques, lesquels je désire suivre de tout mon pouvoir en mes écrits, pour montrer le chemin à ceux qui voudront bien faire et sans reproche, ni sans dévoyer.

f. G

LE PREMIER LIVRE D'ARCHITECTURE DE JULIEN MAUCLERC,

Gentilhomme poitevin, Seigneur du Lignerou Mauclerc près Apremont sur Vie, sur les cinq ordres de colonnes, selon qu'il est déclaré au sommaire dudit premier Livre touchant l'ordre tuscanique.

CHAPITRE I.

La première colonne, qui est tuscanique, est semblable à un homme gros, fort et robuste, par quoi aussi l'ouvrage est appelé œuvre rustique. La hauteur de cette colonne soit divisée en neuf parts, desquelles les deux seront pour la (*sic*) stylobate ou piédestal. Et puis ces deux parts se partiront en six : une partie se donnera à la cimaise inférieure, l'autre à la cimaise supérieure. Les quatre parts restant décrivent un carré, qui s'entrecoupent par deux diamètres ou lignes diagonales. Dedans le carré soit fait un cercle, et dedans celui cercle soit pareillement fait un autre carré, et dedans cestui soit fait un cercle, qui sera la grosseur du tronc de la colonne par bas, cotée par A. Mais le carré extérieur sera la largeur du plinthe de la base cotée par B. La grosseur du tronc par haut sera le carré qui est au milieu, soit divisé en huit parts, dont les deux seront le rétrécissement du tronc de la colonne. La saillie ou projecture de la cimaise (*sic*) du plinthe cotée par C sera partie en six parts, dont une doit saillir hors, où doit être le carré, comme vous le verrez noté d'une croix au côté senestre. La cimaise inférieure, autrement nommée basis, du côté dextre cotée par D, soit divisé en deux parts, dont l'une sera le plinthe, l'autre se partira en quatre, dont l'une sera le cadre ou tailloir dessus le lisis, ou corniche. Mais une autre de ces dites quatre parties divisées en deux, fait la règle, ou filet, dessous la corniche, qui doit saillir en carré, comme il se voit au grand piédestal suivant. Et par ainsi, toute la projecture, ou saillie, sera la septième part de la largeur de la (*sic*) stylobate dit piédestal. La cimaise d'en haut, autrement nommée la corniche de la (*sic*) stylobate du côté dextre cotée par E est divisée en quatre parties dont l'une se donne au lisis, ou talon, les deux au plinthe, la quarte à l'astragale, ou filet, tellement que l'astragale, ou bosel, soit deux fois plus grand que le filet. La cimaise du tronc, autrement nommée la base de la colonne cotée par F, que l'on met sur la (*sic*) stylobate à la moitié de la grosseur de la colonne divisée en deux parts, dont l'une sera le plinthe, l'autre se partira en trois parts, dont les deux soient données au tore, et la part restant soit donnée au filet. Sa grosseur, ou projecture, est d'autant qu'il y a du carré extérieur jusques au carré intérieur. Le filet doit saillir un carré hors de la colonne, et le reste soit donné au tore. La hauteur du tronc de la colonne, coté par G, est de six

parties de sa grosseur, avec sa cimaise et chapiteau. Le chapiteau coté par H sera aussi haut comme la moitié du tronc de la colonne par base et se divise en trois, dont une partie se donne à l'abacus, ou tailloir du chapiteau, l'autre au tore, la part restant se donne au zophore ou frise. Et le tore étant divisé en quatre, une partie fera le filet, ou règle, et le restant fait le tore. Le zophore, ou frise, coté par I se divise en deux parties, que nous avons signées de deux petites croix : l'une est la largeur de la tenia, ou astragale,

[f. Gv^o]

et celle tenia derechef se partira en trois parties, dont l'une sera donnée au filet, les deux à l'astragale. La huitième partie de la grosseur du tronc de la colonne par en bas sera la saillie du chapiteau. La tenia doit saillir en carré, comme il se voit plus à clair au grand chapiteau suivant. Le rétrécissement du tronc de la colonne coté par K se fait de cette manière : ledit tronc en sa longueur entre deux cimaises se divisera en six parties, dont les deux demeureront en bas, et font le tiers de la hauteur. Ayant fait division du bas en haut, tirerez des lignes à chacun côté transversalement, et sur la ligne de la tierce partie mettez un compas compassant d'un bout à l'autre ; appliquez le compas au côté et partissez le cercle depuis l'un des côtés de son demi-cercle jusques où la ligne perpendiculaire tombe du scape, ou grosseur de la colonne par en haut, jusque sur les sixièmes parties de l'ic<h>nographie étant au piédestal où elles entrecourent le demi-rond du côté senestre en quatre parties, que vous signerez de lignes au travers, comme il appert en cette figure. Pareillement tirerez hors de chacune partie une ligne procédant à mont, commençant extérieurement et tendant jusqu'à la sixième partie du tronc, et ainsi conséquemment. La seconde et la tierce des lignes ainsi menées chacune en son endroit, soient tirées les lignes du rétrécissement procédant du travers jusques aux autres. Et par ainsi le tronc aura son rétrécissement. Et pour mieux amener votre retraite et la rendre plus juste et plaisante à l'œil, au lieu que le cercle est mi-parti en quatre parties, divisez celle (*sic*) même espace en 5, 6, 7 ou 8, et le tronc de la colonne pareillement. Car de tant plus en ferez de divisions, ladite retraite s'en trouvera plus juste et agréable, mais je ne l'ai voulu faire que de quatre pour en rendre la façon plus intelligible aux moins entendus en l'art, ce qu'ayant pratiqué en quatre divisions, leur rendra les autres plus faciles.

Il y a encore une autre manière de retraite ou diminution de colonnes que décrit Vitruve en son troisième livre, chapitre 2 deuxième, qui se fait en cette manière : c'est que chacune d'icelles colonnes qui auront depuis la base jusques au chapiteau environ de quinze pieds de hauteur, le diamètre d'icelle colonne en bas, se doit diviser en six parties, et de celle-là suffira que le bout d'en haut en ait cinq. De celles qui seront de quinze à vingt pieds, le gros bout d'en bas sera parti en six égalités et demie, dont il en faudra donner cinq et demie au bout d'en haut. D'une autre qui aurait de vingt à trente pieds, soit divisé le diamètre par en bas en sept portions et demie, desquelles on en baillera six et demie au bout d'en haut, et ce sera son appetissement convenable. Quand il s'en présentera de trente à quarante pieds de hauteur, divisez leur bout d'en bas en sept parties et demie, puis donnez les six et demie à celui d'en haut. Et ainsi vos colonnes auront bonne retraite. Mais si vous en trouvez de quarante à cinquante pieds, il vous faudra partager leur diamètre d'en bas en huit divisions, dont vous donnerez les sept à la retraite du bout d'en haut, et se fera droitement ce qui appartient, observant toutefois la manière ci-dessus décrite, cotée par le chiffre 3. Il se trouve encore une autre manière de retraite pour les colonnes de trente pieds de haut, décrite au 7^e chapitre du septième livre de Messire Léon Baptiste Albert. De laquelle je ne ferai autre description pour cause de brièveté, et que je connais les susdites être très belles et très curieusement recherchées pour le contentement de l'œil, de manière qu'il n'est possible de mieux (selon mon jugement), qui me fait renvoyer les plus curieux lecteurs audit livre de Léon Baptiste, si et quand ils tomberont sur telle proportion de colonnes. Philander et Albert Dürer en ont aussi pareillement écrit qui sont excellents auteurs et bien dignes d'être lus, l'opinion desquels me déportera de raconter pour le présent, y renvoyant les plus curieux, parce que je vois n'en être grand besoin en cet endroit.

Dessus le chapiteau où assied le pistil (*vis*), ou architrave. Cette architrave cotée L a la demie hauteur de la grosseur du tronc de la colonne par en bas, et étant l'architrave divisée en six, une partie se donne à la supérieure corniche. Et ladite partie derechef divisée en trois, une partie sera pour le filet ou ceinte, et les deux seront pour la corniche, ou talon, au côté dextre. Mais les autres cinq parties de l'architrave se partiront en neuf, dont les cinq seront données à <la> fasce supérieure, les quatre à l'inférieure, ou celle d'en bas, et le tout ayant sa saillie et collocation comme démontre cette figure. Après l'architrave suit le zophore ou supercile, coté M, duquel la hauteur est la demi-grosseur de la colonne par bas. Dessus la frise se mettra la cor-

f. H niche, et est de la même hauteur avec la frise. Sa projecture, ou saillie, cotée par N du côté senestre, est égale à sa hauteur et se divise en quatre parties, dont la première se donne à la corniche inférieure, ou talon, divisée en trois, une pour la fasce et les deux restantes pour le talon. Mais de ces trois parts restant de la corniche, soit donnée l'une à l'échine et au filet, icelle partie divisée en quatre, une pour le filet et les trois pour l'échine ; et les deux parts restantes des premières parties sont pour la saillie, qui est égale à la hauteur. La partie d'en bas se divise en onze parts, dont les deux soient toujours données à la règle, ou filet, et une au canalet. Il y convient avoir trois canicules, aussi profondes que larges.

Voilà donc la description de cette colonne, avec la vraie symétrie et compartition de ses parties, anciennement usitée par les Romains et Vénitiens, selon ce que j'en ai pu recueillir de tous les plus anciens auteurs que Dieu m'a donné l'opportunité de voir. Et pour rendre plus facile l'usage et pratique des membres de ladite colonne, ci-dessus particularis<és> au lecteur et artisan, curieux à bien exactement observer les mesures et proportions qui s'y doivent garder, il trouvera ci-après en grand volume un piédestal, accompagné de sa base enrichie, coté ledit piédestal au milieu de son massif, de la lettre O, et ladite base étant sur celui de la lettre P. En son plinthe et en l'autre part du feuillet, au côté dextre dudit piédestal et base, sera trouvé un chapiteau en grand volume de la proportion convenable à ladite base ou piédestal, qui sera coté en son hypotrachélie, ou frise, de Q. Par-dessus lequel chapiteau est l'ichnographie, ou plan, d'icelui répondant proportionnellement à celle ichnographie, ou plan, qui est décrite dedans le massif dudit piédestal, marqué de la lettre O. Et au côté senestre dudit chapiteau, sera trouvé le trait de l'œuf, géométriquement décrit, pour le soulagement de l'artisan, si et quand il en voudra user en ses enrichissements, pour les rendre plus parfaits et agréables à l'œil. Puis s'ensuivra aux autres deux pages suivantes deux diverses architraves, frises et corniches, aussi en grand volume, garnies de leurs enrichissements, requis selon la capacité dudit ordre toscan, dont l'un desquels pourtraits contenant architrave, frise et corniche, à la main senestre sera coté en sa frise de la lettre R. Et l'autre étant vis-à-vis au côté dextre, de la lettre S.

S'ensuit l'antiquité de la colonne tuscanique, première en ordre.

Et parce que cet ordre de colonne tuscanique est plus gros et plus robuste que nulle des autres suivantes, elle a été plus pratiquée par les antiques aux forteresses, d'autant qu'elle est plus propre pour être moins chargée de moulures, et par ce moyen moins sujette à être corrompue, l'antiquité de laquelle est fort ancienne, comme écrit Pline, historiographe. Car les Toscans qui à présent habitent la région de Florence, étaient descendus des Grecs, par quoi la toscane ressemble fort bien à la dorique. Aucuns architectes écrivent cette colonne avoir son nom de certain géant nommé Tuscan, duquel (comme on dit) sont descendus les Tudesques, ou Allemands. Mais bien est vrai que la toscane est la plus grosse et plus robuste de toutes. Et pour cause de sa fortitude, je l'ai mise au premier ordre, comme il est dit ci-dessus. Car ladite tuscanique n'a que six diamètres de son tronc par bas, en longueur ou hauteur ; la dorique, sept ; la ionique, huit ; la corinthe, neuf ; la composite, dix.

Mais pour plus ample intelligence aux artisans de bonne volonté, et non des plus expérimentés audit art d'architecture, pour s'aider desdites mesures à élever colonnes ou pilastres,

soit tant pour la décoration des devants des logis, portiques, portes, fenêtres, lucarnes ou autres chef-d'œuvres qu'ils voudraient enrichir de colonnes ou pilastres, prenant avis aux deux côtés de l'une des colonnes ci-après dépeintes de ce dit ordre tuscanique, comme aussi pareillement des autres suivantes, soit tant de l'ordre dorique, ionique, corinthe que composite, c'est à savoir de celles qui sont au côté senestre, dénuées de chiffres et caractères. Pour les mener en leur perfection, il trouvera au côté d'icelle deux lignes perpendiculaires, l'une desquelles étant au côté dextre cotée par TV en ses extrémités. À celle du côté senestre

[f. Hv°]

XY, chacune divisée en dix parties égales, supposées chacune d'icelles parties, pour un pied, et chacun desdits pieds divisés en douze petits points, pour démontrer les douze pouces que doit contenir le pied de roi. L'un desquels pouces pourra être divisé en douze autres parties, pour par ce moyen pouvoir plus exactement trouver les proportions et mesures desdites colonnes. Par le moyen desquels pieds et pouces contenus ès dites deux lignes perpendiculaires et parallèles, posant une règle sur lesdites deux lignes transversalement de chacun desdits chiffres, contenus ès dites lignes perpendiculaires à l'autre, commençant par en bas au piédestal, à deux pouces et demi, par-dessus les deux pieds marqués ès dites deux lignes perpendiculaires du chiffre ², qui est l'entière hauteur dudit piédestal, y compris ses scimaties (*sic*) hautes et basses, à dix pieds de hauteur. Ladite colonne comprenant tous ses membres, c'est à savoir le piédestal, base, tronc de la colonne, chapiteau, architrave, frise et corniche. Ce que continuant ledit artisan, en montant vers le sommet et corniche de ladite colonne, trouvera les mesures de tous les membres particuliers en ladite colonne, comme aussi en toutes autres hauteurs de colonnes proposées, sans changer de pourtrait, changeant seulement d'autres lignes perpendiculaires, comme si au lieu de dix pieds qu'avons supposés par exemple, lesdites lignes perpendiculaires étaient divisées en quinze parties, signifiant quinze pieds, et chacun pied en douze pouces, comme il est dit ci-dessus. Et conséquemment ainsi de toutes autres hauteurs qui seront proposées aux dits artisans, qui n'auraient la connaissance des lettres, ains seulement la pratique de la règle et compas, qui pourront par ce moyen s'aider desdits pourtraits de colonnes et s'en servir à toutes telles hauteurs que bon leur semblera, sans altérer ni corrompre les mesures et proportions d'icelles, chose de grand profit et utilité aux pauvres simples artisans qui n'ont été nourris aux lettres, ce que j'ai bien voulu ajouter à la fin de ce premier chapitre de cette dite colonne dorique (*sic*), suivant la promesse par moi faite au sommaire du premier livre de mes œuvres d'architecture. Mais avisant en moi que ce dit avertissement serait autant et plus convenable en cet endroit qu'en nul autre, je lui ai bien voulu insérer, et duquel ne lai<sse>rai pour ce d'en faire mémoire sur la fin des autres chapitres suivants, pour le soulagement desdits artisans non lettrés, ayant, comme dit est, seulement la pratique de la règle et compas, et la main propre pour l'exécution de chacun chef-d'œuvre par eux entrepris, de quelque espèce qu'ils puissent être, auxquels se peuvent adapter lesdites colonnes et pilastres.

Pl. 1 : piédestal, base, chapiteau et entablement toscans

Pl. 2 : ordre toscan

Pl. 3 : piédestal et base toscans

Pl. 4 : chapiteau toscan et plan de la base toscane

Pl. 5 : entablement toscan 1

Pl. 6 : entablement toscan 2

f. B r

SECOND CHAPITRE
DU
PREMIER LIVRE D'ARCHITECTURE
DE JULIEN MAUCLERC,

Gentilhomme poitevin, Seigneur du Lignerou Mauclerc près Apremont sur Vie, sur les cinq ordres de colonnes, selon qu'il est déclaré au sommaire de ce dit premier Livre touchant l'ordre dorique.

La seconde colonne, qui est dorique, est comparée et ressemble à un géant, d'autant qu'elle est grosse, forte et robuste. La hauteur d'icelle soit divisée en huit parties, dont les deux feront la hauteur de la stylobate. Mais ces deux parties se divisent en trois autres, l'une pour la grosseur du tronc de la colonne par en bas, et sept telles parties feront la hauteur d'icelui avec sa cimaise et son chapiteau. Et par ainsi, le tronc, coté par A, avec la stylobate jointe à icelui aura en hauteur dix parts ; partissez la grosseur du tronc en quatre parties, deux d'icelles y adjointes font la largeur de la stylobate. Et puis vous ajouterez à chacun côté une partie pour la grosseur ou projecture de la cimaise du tronc, ou de la stylobate. La hauteur de la stylobate, cotée B, se divise en sept parts dont les deux extérieures font la supérieure et l'inférieure cimaise. Les cinq parts restantes feront un carré selon la largeur de la stylobate. Le diamètre, ou ligne diagonale d'icelui, fera la hauteur de la stylobate entre les deux cimaises ; soit divisée la cimaise d'en bas, cotée du côté senestre par C en deux parties, une pour le plinthe, l'autre divisée en trois, deux pour le tore, la tierce soit donnée au filet ou carré sur ledit tore. Mais celle du dextre, cotée par D, qui est d'une autre façon, soit aussi divisée en deux parties, dont l'une sera le plinthe, la seconde pareillement divisée en deux, dont l'une partie soit donnée au tore d'en bas, et l'autre soit divisée en trois, deux pour le tore, et la tierce pour le filet. Mais la saillie de chacun est en carré. La projecture de chaque cimaise, cotée E, sera la sixième partie de la largeur de la stylobate ; la senestre et supérieure cimaise de la stylobate, cotée F, soit divisée en cinq parties, une pour l'astragale, deux pour la cime, ou talon, et les deux autres pour le plinthe divisées derechef en trois. La cimaise de la stylobate à la main dextre, cotée G, soit divisée en quatre parties, une pour l'astragale, deux pour le talon, le restant pour le plinthe. La cimaise du tronc, autrement nommée base, qui est posée sur la stylobate, cotée H, est de la demie grosseur du tronc, étant divisée en trois, une partie pour le plinthe, le restant soit parti en quatre, une partie pour le tore d'en haut ; le restant soit divisé en deux parties égales, une sera donnée au tore d'en bas, l'autre au trochile, ou scotie. Et après avoir divisé ceci en sept parts, vous en ferez deux règles, ou filets, avec lesquels il est clos. La règle du tronc par bas, cotée I, se fera en cette manière : partissez la largeur du tronc en quatorze parties, prenez-en la moitié d'une quatorzième partie pour la largeur, et l'autre moitié pour la saillie, ou projecture. La saillie du résidu se fera ainsi qu'il est noté en l'ichnographie du tronc au-dessus du grand chapiteau. Le rétrécissement du tronc de la colonne, coté par K, sera d'une part et d'autre d'une quatorzième partie comme il est dit ci-devant de la toscane, afin que le haut du tronc ait douze parties en grosseur. La hauteur du chapiteau, cotée par L, est la moitié du tronc en bas : divisez en trois parties, une pour le zophore, ou frise, l'autre pour l'échine, et la tierce partie pour le cadre, ou tailloir. La moitié de la frise sera la ténia, ou astragale, dessous la frise. La tierce partie d'en bas de l'échine sera le filet ; et puis la tierce partie du cadre, c'est la cime, ou talon. La projecture du chapiteau, cotée M, sera telle que chaque part saille un carré. Je ne mets ici que d'une sorte de chapiteau dorique, parce que ceux qui seront plus curieux d'en rechanger, auront recours, si

[f. Iv^o]

bon leur semble, au quatrième livre de Sébastien Serlio, chapitre sixième, où ils en trouveront nombre, qu'il dit avoir trouvé entre les antiquités d'Italie. Et premier, hors Rome en un pont du Tibre, l'autre à Vérone sur un arc triomphant, l'autre à Rome en un temple dorique, au carcer Tulliano, l'autre qu'il trouva à Pesaro avec plusieurs autres louables antiquités. Davantage il pourrait au-dessous ce même chapitre une base et encore un chapiteau, qu'il dit avoir vu al foro boario à Rome, et une corniche et chapiteau et l'imposte d'un arc qui sont au théâtre de Marcello, et la corniche, frise et architrave qui sont pareillement à Rome, al foro boario. Ce que j'ai bien voulu alléguer pour avertir ceux qui en voudront user, à celle fin qu'ils choisissent ceux qui leur seront les plus agréables, et au contentement de leurs esprits, s'ils ne sont satisfaits des deux sortes ici décrites. Dessus le chapiteau on assied l'épistyle, ou architrave, cotée N, qui a la demie grosseur du tronc. La septième partie d'icelui est la ténia, et a autant de saillie comme le tronc de rétrécissement. Et on l'assied comme il appert en cette figure. S'ensuit le zophore ou frise, cotée

O. La hauteur d'icelle, du côté dextre, est de trois parties telles comme les deux de l'architrave. La tierce part de la frise se divise en trois, une sera le filet dessus le triglyphe qui se fait en cette manière. Sa hauteur depuis l'architrave jusques au filet d'en haut soit divisée en trois parties, dont les deux feront la largeur de la frise, et trois la hauteur. La demi-largeur soit divisée en six parties, une pour la fasce, deux pour le plinthe et deux pour le canalet. Sa grosseur sera de telle mesure qu'elle est notée en cette figure par la lettre O. De l'un triglyphe à l'autre sera un carré parfait, es quelles espaces, cotées (*sic*) P, quand pour plus grand ornement on les voudra enrichir, on y taillera têtes de bœufs, avec plats et écuelles nommés de Vitruve métopes, et non sans signification. Car les antiques vouant faire sacrifices de taureau usaient aussi de plats, ou écuelles, et posèrent telles choses pour enrichissement à l'entour de leurs temples. Au-dessous du triglyphe sont pendues six gouttes, cotées par Q, lesquelles auront en largeur la sixième partie de la hauteur de l'architrave. Le filet, ou règle, dont elles dépendent est la quarte part des gouttes.

Dessus la frise au côté dextre, assied et met-on la corniche, cotée R, qui est d'une même hauteur avec l'architrave. La corniche se partira premièrement en deux parties dont la première soit divisée en quatre, une pour la cime, deux pour la corniche, le résidu pour la petite cime qui est posée dessus. La seconde partie divisée en sept, est la sima, ou doucine, qui se met sur la corniche. Et une septième partie y adjointe sera le filet sur la cime ; sa saillie doit être carrée. Mais la saillie de la corniche dessus la cime se fait en cette manière. L'architrave soit divisée en trois parties : les deux seront la projecture de la couronne.

Le côté senestre, coté S, se fait en cette manière. Partissez l'architrave en trois parties, quatre de telles parties feront la hauteur de la frise, et de la même hauteur sera aussi la corniche. La dixième part de la frise sera le filet dessus le triglyphe. Mais vous partirez le triglyphe, comme il est dit ci-devant, en la frise du côté dextre, cotée O. La corniche soit divisée en neuf parties, dont les deux se donneront aux deux fascas ; une partie sera donnée au tore, ou échine, deux aux mutules, ou modillons, deux à la couronne, deux à la sima, ou doucine. Les modillons, ou mutules, divisés en trois, une partie sera pour la sima, qui est sur les mutules. Et la saillie d'en haut se fait aussi en telle manière : les deux parties d'en bas qui se donnent aux fascas, soient divisées en six parties, deux pour la fasce inférieure, trois pour la fasce supérieure, le résidu pour le filet dessous le tore, ou échine. Les mutules, cotés T, se font en cette manière : l'<e> tore ou échine à commencer dès le milieu jusques à l'extrémité, au côté senestre, soit divisé en six parties, une pour le demi-mutule, trois entre deux, et deux pour le modillon entier, trois pour la projecture, mais toutes les autres parties saillent en carrure. Mais si vous voulez strier ou canneler la colonne, vous ferez vingt et quatre stries, ou gueules, cotées V. Et vous les caverez en la manière que vous voyez en l'ichnographie ou plate-forme étant sur le grand chapiteau enrichi, accompagné de la base signée GG. Et comme il appert aussi au tronc de la colonne en ladite cote V, c'est que de l'un côté à l'autre de l'espace des stries, ou gueules, sera tirée une ligne droite, laquelle sera le côté d'un cadrat. Et ledit cadrat ou carré accompli, on assiéra au centre d'icelui, coté 1, le pied centrique du compas, et avec l'autre pointe l'on touchera l'un et l'autre angle, coté 2 et 3. Et circuisant, l'on fera sa juste cavure, laquelle sera la
f. K

quatrième partie d'un cercle, comme il est démontré en la susdite ichnographie ou plate-forme pour les striates qui se font à vive arête. Mais les gueules, ou stries des colonnes qui sont accompagnées d'une plate-bande ou filet, appelé de Vitruve *strix* sur la fin du troisième chapitre de son quatrième livre, sera ladite strie divisée en cinq parties, dont les quatre seront données à ladite gueule, ou strie. Et la cinquième restant au filet ou plate-bande, suivant ce qui sera plus à plein déclaré au traité de l'ordre ionique, en l'ichnographie du grand chapiteau enrichi, coté N, et son ichnographie, cotée S. Mais si quelquefois l'on voulait faire une colonne délicate sembler être grosse et matérielle, il conviendra faire vingt-huit stries, ou gueules.

La dimension faite comme il est dit ci-dessus, la colonne aura sa vraie symétrie et proportion, comme il appert en la figure d'icelle ci-après dépeinte.

Et pour rendre la pratique et usage des membres de ladite colonne ci-dessus particularisés, plus faciles au lecteur et artisan, curieux à bien exactement observer les mesures et proportions qui s'y doivent garder, il trouvera ci-après en grand volume un piédestal, coté au milieu de son massif de la lettre Y. Et en l'autre part du feuillet, au côté dextre dudit piédestal, une base et chapiteau en grand volume, de proportion convenable à la grandeur dudit piédestal, signé de Z. Par dessus lequel chapiteau est la moitié de l'ichnographie, ou plan, d'icelui. De laquelle l'artisan pourra tirer autant de commodité que si elle était entière, ce qui ne s'est pu trouver à l'occasion de l'incapacité de la planche, sur laquelle sont gravés lesdits base et chapiteau. Plus s'ensuivra aux autres deux pages suivantes, deux diverses architraves, frise et corniches, aussi en grand volume, garnies de leurs enrichissements requis selon l'antiquité de l'ordre dorique, dont l'un desquels pourtraits contenant l'architrave, frise et corniche à la main dextre, sera coté en sa dite frise et au milieu d'icelle de deux AA, et l'autre étant vis-à-vis, au côté senestre, de deux BB.

Antiquité de la colonne dorique deuxième en ordre.

Quant à l'origine et antiquité de cette colonne dorique et des premiers édifices qui en ont été ornés, il m'a semblé bon d'en faire mention en ce chapitre, pour relever le curieux lecteur de peine de lire plusieurs excellents auteurs qui en ont écrit, entre autres le très excellent Vitruve, au premier chapitre de son quatrième livre. Là où il écrit que ladite colonne dorique est la première et plus ancienne que nulle des autres, laquelle fut premièrement inventée d'un prince nommé Dorus, seigneur d'Achaïe et Péloponnèse en Grèce. Car ledit Dorus édifia premièrement par cas fortuit un temple de celle forme en la cité d'Argos, et en après autres tels en plusieurs autres villes dudit pays (n'étant encore lors née la symétrie, proportion et compartition des mesures). Mais par après ceux d'Athènes avec leur capitaine Ion, fils de Xunthus, faisant guerre en Asie, conquestèrent le pays de Carie et le nommèrent Ionie, suivant le nom dudit Ion. Et ayant commencé à bâtir temples à leurs dieux, ils édifièrent le premier à Apollon, à la similitude et façon de ceux qu'ils avaient vus en Achaïe. Et ce dit temple d'Apollon fut par eux nommé dorique, à cause qu'ils en avaient vu un tel au pays de Dorie. Mais ainsi qu'ils voulaient en ce dit temple poser et dresser les colonnes, ils ne trouvèrent aucune proportion, mesure ni symétrie certaine. Et cherchant moyen d'en faire, lesquelles pussent porter grande charge et néanmoins être plaisantes à voir, ils prirent la dimension sur le pied de l'homme, qu'ils trouvèrent être la sixième partie d'icelui, qu'ils transportèrent et approprièrent à ladite colonne, de sorte que la mesure du tronc d'icelle fut par eux élevée de six fois le diamètre du tronc d'icelle par en bas, en y comprenant son chapiteau. Par ainsi prit la colonne dorique premièrement sa proportion et mesure selon la grosseur et robuste stature d'un homme. Décorant les édifices et structures d'une façon agréable à voir, et ferme et robuste, à laquelle depuis, pour plus grande gaieté, lui a été ajouté un diamètre davantage par les modernes, qui sont sept diamètres, laissant les six pour la hauteur de la tuscanique, la plus grosse et robuste de toutes les colonnes.

Mais pour plus ample intelligence aux artisans de bonne volonté, et non des plus expérimentés audit art d'architecture, pour s'aider desdites mesures à élever colonnes ou pilastres, pour la décoration des avant-logis, portiques, portes, fenêtres, lucarnes ou autres chefs-d'œuvre qu'ils voudront enrichir de colonnes ou pilastres ; prenant avis aux deux côtés de l'une des colonnes ci-après dépeintes de ce dit ordre dorique, comme pareillement des autres suivantes, soit tant de l'ordre ionique, corinthe que composite, c'est à savoir de celles qui sont dénuées de chiffre et caractères, pour les mener à leur perfection, il trouvera aux côtés d'icelles deux lignes perpendiculaires, l'une desquelles étant au côté dextre de cette dite dorique cotée par deux CC et deux DD en ses extrémités, et celle du côté senestre de deux EE et deux FF, chacune divisée en quinze parties égales, supposées chacune d'icelles parties pour un pied, et chacun desdits pieds divisés en douze petits points, pour démontrer les douze pouces que doit contenir le pied de roi. L'un desquels pouces pourra être divisé en douze autres parties pour, par ce moyen, pouvoir plus

exactement trouver les proportions et mesures desdites colonnes. Par le moyen desquels pieds et pouces, contenus ès dites deux lignes perpendiculaires et parallèles, posant une règle sur lesdites deux lignes transversalement de chacun des chiffres contenus en l'une et l'autre desdites perpendiculaires, commençant par en bas au piédestal à neuf pouces par-dessus les trois pieds marqués, ès dites deux lignes perpendiculaires, des chiffres 1, 2, 3, qui est l'entière hauteur dudit piédestal, y compris ses cimaties hautes et basses, à quinze pieds de hauteur, ladite colonne comprenant tous ses membres, c'est à savoir le piédestal, base, tronc de la colonne, chapiteau, architrave, frise et corniche. Ce que continuant ledit artisan, en montant vers le sommet et corniche de ladite colonne, trouvera les mesures de tous les membres particuliers en ladite colonne, comme aussi en toutes autres hauteurs de colonnes proposées, sans changer de pourtrait, changeant seulement d'autres lignes perpendiculaires, comme si au lieu de quinze pieds, qu'avons supposés pour exemple, lesdites lignes perpendiculaires étaient divisées par 20 parties, signifiant vingt pieds, et chacun pied en douze pouces, comme il est dit ci-dessus. Et conséquemment ainsi de toutes autres hauteurs qui seront proposées aux dits artisans, qui n'auraient la connaissance des lettres, ains seulement la pratique de la règle et compas, pourront par ce moyen s'aider desdits pourtraits de colonnes et s'en servir à toutes telles hauteurs que bon leur semblera, sans altérer ni corrompre les mesures et proportions d'icelles, chose de grand profit et utilité aux pauvres simples artisans qui n'ont été nourris aux lettres. Ce que j'ai bien voulu ajouter à la fin de ce premier chapitre de cette colonne dorique, suivant la promesse par moi faite au sommaire de ce dit premier livre des mes œuvres d'architecture ; et néanmoins que je l'aie employé ci-devant à la fin du premier chapitre dudit premier livre de mes dites œuvres traitant de l'ordre tuscanique, pour l'utilité que je connais qu'en peuvent tirer les simples artisans, au plaisir et contentement de ceux qui les mettront en besogne. Je me suis pensé pour l'utilité et soulagement desdits artisans, d'ajouter ledit avertissement à la fin de chacun chapitre de chacun ordre desdites colonnes. D'autant que celui qui n'aurait à faire que de deux ordres de colonnes, comme, pour exemple, de la dorique et de l'ionique, se voulant passer des autres, s'ils n'étaient décrits qu'à la fin du premier chapitre dudit premier livre et à la fin du second, suivant ma dite promesse, en serait par ce moyen, lesdits artisans, frustrés, s'ils n'avaient recours aux dits précédents chapitres, comme aussi moi de la volonté que j'ai de les enseigner à bien faire, suivant la trace de la curieuse recherche des mesures que ces bons anciens architectes ont tant eu de peine à trouver ès dites colonnes pour les amener à perfection de leur excellente beauté, pour la décoration des plus superbes temples et magnifiques palais, qui se soient pu édifier, ni qui se puissent par ci-après propenser ni projeter.

Pl. 1 : piédestal, base, chapiteau et entablement doriques

Pl. 2 : ordre dorique

Pl. 3 : piédestal dorique

Pl. 4 : base et chapiteau doriques, plan du chapiteau

Pl. 5 : entablement dorique 1

Pl. 6 : entablement dorique 2

f. L

TROISIEME CHAPITRE
DU
PREMIER LIVRE D'ARCHITECTURE
DE JULIEN MAUCLERC,

Gentilhomme poitevin, Seigneur du Ligneron Mauclerc près Apremont sur Vie, sur les cinq ordres de colonnes, selon qu'il est déclaré au sommaire de ce dit premier Livre touchant l'ordre ionique sans piédestal.

À tierce colonne nommée ionique sans piédestal, se fait à l'imitation de la statue du corps féminin, comme j'ai ci-devant déclaré au sommaire de ce dit premier livre, sur la fin de la

déclaration de l'antiquité de ladite colonne. La totale hauteur de laquelle cotée par A se partira en sept parties, desquelles une partie (notée par la lettre *A* italique) soit divisée en vingt-deux portions, qui est la totale largeur du plinthe en bas, et desquelles vingt et deux portions sera en après délaissé à chacun côté d'icelui plinthe trois parts pour faire la projecture, ou saillie, ensemble de la base de ladite colonne. Mais les seize parties restantes sont pour la grosseur du tronc de la colonne B, la hauteur duquel, avec la cimaise et chapiteau, a huit parts de la grosseur dudit tronc.

La base, cotée C, a la demi-hauteur de la grosseur du tronc, et soit divisée en trois parties, dont l'une est la hauteur dudit plinthe ; les deux part restantes soient divisées en sept parties, trois pour le tore supérieur, le résidu soit divisé en huit parties : deux pour les deux astragales du milieu, et la moitié d'une partie sera pour chacun des filets qui se mettent tant sur le plinthe que dessus et dessous les astragales. Mais celui de dessous le tore tiendra les deux parts d'une desdites huit parties, comme il est amplement démontré en la figure de la grande base enrichie, coté au dessous de son plinthe et au milieu d'icelui de la lettre D. Le filet qui se met sur le tore de la base de la colonne, cotée D, se fait en cette manière : partissez la largeur du tronc en douze parties, une partie de chacun côté sera le rétrécissement du tronc, ou verge de la colonne, et la moitié d'une partie sera la largeur du filet et la projecture, ou saillie d'icelui. Les parties restantes auront leur projecture et saillie comme il est montré plus à clair en la figure de la base, étant au côté senestre de cette dite colonne mise et figurée en plus grande forme, que trouverez cotée en son plinthe de la lettre N suivant la cote de la base enrichie ci-dessus décrite. En la sommité de la verge, ou tronc de la colonne, on met le chapiteau marqué E qui se fait en cette manière : partissez la largeur de la verge en bas en dix-huit parties, lesquelles vous mettrez en la sommité du chapiteau, ajoutant à chacun côté une moitié. Mais la règle, ou filet, auquel sont ces dix-huit parties, doit avoir la largeur d'une moitié, une de ces parties fait la sima, tellement qu'elle soit large une partie et demie, avec le filet. De ces dix-huit parties du filet, en appliquerez neuf au côté dextre du chapiteau, et les distribuerez de telle sorte qu'une partie soit pour la sima, deux pour le trochile de la volute, deux pour l'échine ornée des yeux de berbiettes, une soit pour l'astragale, avec perles, et les trois parts restantes soient attribuées au demi-cercle d'en bas dessous la volute. Prendrez quatre de ses dix-huit parties qui font le zophore, ou frise, mais en la sommité de la verge, ferez un ténia qui aura en hauteur la douzième partie de la largeur de la verge, dont la troisième part est le filet. Et le résidu soit donné à l'astragale, ayant la projecture égale à sa hauteur, et pour plus claire intelligence dudit chapiteau, j'en ferai au côté senestre de cestui-ci un autre en beaucoup plus

f. Lv^o

grande forme, et par ce moyen fort intelligible, lequel trouverez coté, au milieu de son trochile, de la lettre O. La volute, cotée F, se fait en la forme et manière qu'elle est déclarée en la formation de la grosse volute du chapiteau mis et dépeint au côté senestre de ladite colonne, cotée de ladite lettre O en son trochile. Pour le rétrécissement de la verge, la colonne, cotée G, depuis la cimatie d'en bas, soit divisée en six parties égales dont en laisserez les deux. Mais dès la deuxième partie de la verge d'en bas, allant à mont, tirerez de chacun côté lignes droites et traversantes par chaque partie de cette division par six. Et après avoir tiré toutes ces lignes, ferez dessus la ligne de la deuxième partie un demi-cercle, depuis un bout de la largeur du tiers de la verge jusques à l'autre. Après ce, partirez l'arc du demi-cercle, qui est compris entre les lignes dressées à mont en quatre parties égales, lesquelles conjoindrez par lignes traverses, tellement que la première et plus haute d'icelles touche la ligne qui est enlevée dès la douzième partie, au lieu auquel elle fait le cercle. Et quand cette ligne ainsi dressée et érigée vient toucher jusques au bout de la sixième part de la verge, tirerez aussi les lignes hors les autres sections et partitions du cercle, et elles s'accorderont avec icelles. Ces lignes étant ainsi tirées, tirerez dedans le demi-cercle les lignes du rétrécissement, comme il est à voir en cette figure. Et par cette manière se peut convenablement rétrécir la colonne, comme il est plus amplement déclaré au premier chapitre de ce dit premier livre traitant de l'ordre tuscanique. Sur le chapiteau, on assied l'épistyle, ou architrave, coté H, ayant la hauteur

de la demi-grosueur de la verge en bas. Cette architrave soit premièrement divisée en sept parties, une soit donnée à la sima, tellement que le tiers d'icelle soit pour le filet ; les six parts restantes seront parties en douze, trois parts pour la fasce d'en bas, quatre pour celle du milieu et cinq pour celle d'en haut, et ayant leur saillie et assiette comme démontre cette figure. S'ensuit la frise, cotée I, de la même hauteur que l'architrave, et soit divisée en neuf parts ; une d'icelles est une petite sima sous le dentillon, le tiers du résidu est pour le filet et les deux autres parties sont la sima. Sur la sima, on assied les dents quadrangulaires cotées K au côté senestre, dont la hauteur est égale à la fasce du milieu de l'architrave, et la saillie accorde avec la hauteur. Leur largeur est la moitié de la hauteur et deux tiers de la largeur font l'espace qui est entre eux deux. Au dentillon soit ajouté une petite cimatie qui soit haute une sixième part d'un dentillon. Le tiers d'icelui est le filet, le résidu est la sima, qui doit saillir en carré. En après se fait la couronne, cotée L, qui est aussi haute comme la fasce du milieu de l'architrave, le tiers d'icelle est la sima, et le résidu, la fasce, la projecture de laquelle est égale à la distance qu'il y a du zophore à l'extrémité desdites dents, ou denticules quadrangulaires, comme il est démontré par les figures d'icelles M. En haut sur l'extrémité de la couronne on assied la corniche, cotée N, qui est aussi haute comme la hauteur de la moyenne fasce de l'architrave (de ce que nous avons marqué d'une croix) y ajoutée une septième partie de la corniche, qui est pour le filet, le résidu pour la sima. La saillie du filet sera égale à la hauteur.

Si vous voulez strier ou canneler la colonne, vous partirez le tour ou circonférence d'icelle en vingt et quatre parts, et une d'icelles soit divisée en cinq, dont une cinquième est la strie, ou gueule, et le restant sera pour le *strix*, ou canalicule. Et ce faisant, aurez accompli la vraie symétrie et proportion de cette colonne, selon l'usage qu'en ont mis en pratique les très excellents antiques romains et autres excellentes républicques.

Et pour plus ample déclaration à mettre en pratique les membres de ladite colonne ci-dessus décrits et particularisés ès deux prochains pourtraits de l'ordre ionique (sans piédestal) sera trouvé ès deux pages suivantes en grand volume une base et un chapiteau garnis de leur enrichissement et ichnographie, ou plan. Par le moyen desquels chapiteau et base enrichis, l'artisan curieux sera amplement instruit de la décoration desdits membres particuliers, si et quand il lui conviendra en user, et que les occasions s'y offriront. Laquelle base sera cotée au-dessous de son plinthe et au milieu d'icelui de la lettre P et le chapiteau de la lettre Q au-dessous de son astragale et au milieu d'icelui. Puis s'ensuivra en l'autre prochaine page un pourtrait contenant l'architrave, frise et corniche, de proportion convenable à ladite base et chapiteau, étant en grand volume aussi garnies de leurs enrichissements convenables, selon ce

f. M

que j'en ai pu recueillir de l'antiquité. Lequel pourtrait avons coté au milieu de sa frise de la lettre R, comme aussi la moitié de ladite ichnographie, ou plate-forme, dudit chapiteau de la lettre S au milieu de son diamètre.

Antiquité de la colonne ionique, troisième en ordre, sans piédestal.

Comme j'ai déclaré au précédent sommaire de l'antiquité de la colonne dorique, aussi pareillement ne veux-je omettre de décrire en cet endroit l'antiquité de l'ionique, laquelle étant trouvée par les architectes antiques, voulant édifier un temple à la déesse Diane, cherchant une nouvelle manière d'édifier, ils ajoutèrent à ladite colonne ionique un diamètre davantage qu'à la dorique, lui donnant par ce moyen huit diamètres de la grosueur de son tronc pris par le bas, y compris la base et le chapiteau, pour la rendre par ce moyen plus allègre et suivant la forme féminine, que la précédente dorique, prise et extraite de la forme virile et robuste. Sous la base de ladite colonne ils posèrent un piédestal, ou soubassement, qui signifiait les souliers et pantoufles. Au chapiteau ils apposèrent les volutes, dénotant par icelles les perruques et chevelures pendantes au côté dextre et senestre. Et puis ils ornèrent les chapiteaux avec cimaises et autres enrichissements, qui représentaient la couverture et décoration du front. Tout le tronc desdites

colonnes était aussi engravé de haut en bas de stries, ou gueules, en façon de canalet, dénotant les plis d'un habillement de femme, long jusques aux talons. Et par ainsi fut l'invention desdites colonnes double, en différence, comme il est dit ci-dessus, l'une imitant la forme d'un homme étant nu et sans aucun ornement, et l'autre imitant la forme féminine, montrant plus grande gaieté et délicatesse.

Mais pour plus ample intelligence aux artisans non lettrés, pour s'aider desdites mesures à élever colonnes ou pilastres, soit tant pour la décoration des devants des logis, portiques, portes, fenêtres, lucarnes et autres chefs-d'œuvre qu'ils voudraient enrichir de colonnes ou pilastres, prenant avis aux deux côtés de l'une des colonnes ci-après dépeintes de ce dit premier ordre ionique sans piédestal, comme aussi pareillement des autres suivants, soit tant de l'ordre ionique avec piédestal, corinthe que composite, c'est à savoir de celles qui sont dénuées de chiffres et caractères, pour les mener en leur apparente perfection. Il trouvera au côté d'icelle deux lignes perpendiculaires, l'une desquelles étant au côté dextre de cette dite ionique sans piédestal, cotées des lettres TV en ses deux extrémités, et celle du côté senestre de XY, chacune divisée en dix parties égales, supposées chacun <e> d'icelles parties pour un pied. Et chacun desdits pieds divisés en douze petits points, pour démontrer les douze pouces que doit contenir le pied de roi. L'un desquels pouces pourra être divisé en six ou en douze autres parties, pour par ce moyen pouvoir plus exactement trouver les proportions et mesures desdites colonnes. Par le moyen desquels <pieds> et pouces contenus ès dites deux lignes perpendiculaires et parallèles, posant une règle sur lesdites deux lignes transversalement de chacun des chiffres, contenus en l'une et l'autre desdites perpendiculaires, commençant par en bas à la base A quatre pouces trois quarts, au-dessous de l'unité du chiffre desdites deux lignes perpendiculaires, tirez de douze points que contient ledit pied, marqué de ladite unité 1, restera pour la hauteur de ladite base de la colonne sept pouces et un quart, à dix pieds de hauteur, ladite colonne comprenant sa base et chapiteau seulement. Ce que continuant ledit artisan, en montant vers le sommet et corniche de ladite colonne, trouvera les mesures de tous les membres particuliers d'icelle, comme si lesdites lignes perpendiculaires commençaient dès les extrémités de ladite corniche, tendant en bas. Comme aussi fera-il en toutes autres hauteurs de colonnes proposées de pareil ordre, sans changer de pourtrait, changeant seulement d'autres lignes perpendiculaires, comme si au lieu de dix pieds, qu'avons supposés pour exemple, lesdites lignes perpendiculaires étaient divisées par quatorze parties, signifiant quatorze pieds, et chacun pied en douze pouces, comme il est dit ci-dessus. Et conséquemment ainsi de toutes autres hauteurs qui seront proposées aux dits artisans, qui n'auraient la

f. Mv^o

connaissance des lettres, ains seulement la pratique de la règle et compas, pourront par ce moyen s'aider desdits pourtraits de colonnes, et s'en servir à toutes telles hauteurs que bon leur semblera, sans altérer ni corrompre les mesures et proportions d'icelles, chose de grand profit et utilité aux pauvres simples artisans qui n'ont été nourris aux lettres, qui m'a causé d'ajouter à la fin de ce troisième chapitre dudit ordre ionique sans piédestal, continuant la forme par moi ci-devant observée ès précédentes colonnes, tant de l'ordre tuscanique que dorique, pour l'utilité que je connais qu'en peuvent tirer lesdits artisans, au grand plaisir et contentement de ceux qui les mettront en besogne.

Pl. 1 : base, chapiteau et entablement ioniques

Pl. 2 : ordre ionique

Pl. 3 : base ionique

Pl. 4 : chapiteau ionique, plan du chapiteau

Pl. 5 : entablement ionique

f. N

QUATRIEME CHAPITRE
DU
PREMIER LIVRE D'ARCHITECTURE

DE JULIEN MAUCLERC,

Gentilhomme poitevin, Seigneur du Ligneron Mauclerc près Apremont sur Vie, sur les cinq ordres de colonnes, selon qu'il est déclaré au sommaire de ce dit premier Livre touchant l'ordre ionique avec son piédestal.

Il y a encore un<e> autre manière de colonne ionique, qui ressemble fort bien <à> la précédente, excepté la stylobate qu'elle a davantage. Et aussi qu'elle diffère, quant au chapiteau, frise, et corniche, comme appert par la figure suivante. La hauteur de cette colonne, cotée A, se divise premièrement en quatorze parties, dont la stylobate en aura trois parties de hauteur. Mais la stylobate même soit divisée en huit parts au côté senestre, une pour la cimaise en bas, une pour la cimaise en haut. Le résidu soit divisé en trois parts, dont les deux seront la largeur de la stylobate. Les deux cimaises du côté senestre se font en cette manière : la base du côté senestre, cotée D, soit divisée en trois, une partie en bas pour le plinthe, la seconde pour la sime, assise sur le plinthe, laquelle divisée en six, une de ses parties sera pour le filet au-dessus du plinthe, l'autre sera la règle, ou filet, dessus la sime. Mais la troisième partie de ladite base soit divisée en deux parties égales : une d'icelle pour le tore qui est oublié à mettre, mais se voit à la grande au côté dextre, l'autre pour le trochile, duquel la cinquième partie est le filet sous le tore. Mais le tore soit divisé en trois parts, dont un tiers sera le filet d'en haut, et la saillie et projecture du plinthe de ladite base est la sixième partie de la largeur de la stylobate. La cimaise d'en haut, ou corniche de la stylobate, au côté senestre, cotée E, soit premièrement divisée en deux, dont celle d'en haut soit divisée en trois, deux pour la fasce, et la troisième part pour la sima, qui derechef se divise en trois, dont les deux seront données au talon, et la part restante au filet. La partie d'en bas soit divisée en quatre, une pour la fasce, ou plate-bande. Et les autres trois pour la sima, ou doucine, divisée en six, dont celle d'en haut fait le filet dessus ladite sime. Et le tout doit saillir en carré, comme la base.

La base, ou cimatie, du côté dextre, coté B, premièrement se divise en trois parts : une pour le plinthe, mais les deux derechef se divisent en cinq, trois pour la sime, et deux pour le tore avec son filet ; l'inférieure sixième partie de la sima est le filet dessous ladite sime, et la supérieure troisième partie du tore est pour le filet. Sur icelui la saillie, ou projecture, doit être telle comme la figure le démontre. La supérieure cimaise du côté dextre, cotée C, se divise tout ainsi comme celle du côté senestre avec peu de changement, comme se voit en la figure d'icelle, et plus à clair en la grande figure étant en l'autre feuillet au côté dextre.

Sur la stylobate on assied la verge avec sa cimaise, ou base, qui se fait en cette manière : toute la largeur de la stylobate soit divisée en vingt et deux parts ; seize d'icelles seront l'épaisseur, ou grosseur, de la verge en bas, et les trois parties qui restent feront la projecture du plinthe de la base de la stylobate. Si vous assemblez ces seize parties en un, la verge avec la volute et base, cotée F au milieu de sa verge, aura en hauteur huit d'icelles parties. Ladite cimaise, ou base, cotée G, qui se met sur la stylobate, a la demi-grosseur de la verge ou tronc de la colonne en hauteur, et se divise en trois parts, dont celle d'en bas est le plinthe, et les deux parts qui restent d'icelles dites portions, seront derechef divisées en trois autres, dont l'une sera pour

f. Nv°

le tore. Le résidu soit divisé en douze parties, deux desquelles seront pour les astragales du milieu, une pour le filet dessous le tore, et la moitié pour la règle, ou filet, dessus la fasce. Mais le filet qui est dessus les astragales, est une moitié, et celui qui est dessous contient une partie entière. Le filet qui est au-dessus du tore, coté H, se fait en cette manière : divisez la grosseur de la verge par bas en douze parties ; une demi-partie de ces douze parts sera la hauteur et la saillie du filet. Mais la totale saillie des parties de la cimaise, ou base, est assez claire et intelligible en la base que j'ai figurée en grande forme au côté senestre de la colonne ionique sans piédestal, décrite au troisième chapitre de ce dit premier livre, que trouverez cotée de la lette N en son plinthe. Le rétrécissement de la verge, cotée I, se fait selon celui de la première ionique dépeinte en ce dit troisième chapitre de ce dit premier livre, tellement que des deux côtés elle soit rétrécie d'une douzième partie.

Sur la sommité de la verge on assied le chapiteau K, lequel se divise tout ainsi comme celui de la première ionique, à savoir la grosseur de la verge soit divisée en dix-neuf parties, dont les neuf et demie seront transférées au côté, et une moitié sera pour le filet dessus la sima, une partie entière pour la sima, deux pour le trochile, deux pour l'échine, une pour l'astragale, et les trois qui restent soient données au demi-cercle de la volute. La ligne de limaçon doit être tirée comme il est écrit en la volute du gros chapiteau au côté senestre de ladite première colonne ionique sans piédestal, au chapitre troisième, lequel trouverez coté de la lettre O en son trochile.

S'ensuit le pistil (*sic*), le zophore et la corniche, de tous lesquels la hauteur est la quarte partie de la hauteur de la verge, et se divise en dix parts, dont les trois s'attribuent à l'architrave ou pistil (*sic*), trois à la frise et quatre à la corniche.

L'architrave du côté senestre, cotée L, soit divisée en six parties, la sixième partie pour la sima, qui derechef se divise en quatre, l'une pour le filet dessus la sima, et l'autre pour le petit tore dessous icelle. Et les deux parts restantes seront pour ladite sima, et les autres cinq parties des six susdites se diviseront en douze parties, trois pour la fasce d'en bas, quatre pour la fasce du milieu et cinq pour la fasce d'en haut. L'assiette, projecture et saillie d'icelles est (*sic*) assez amplement déclarée en la figure M. Les autres trois parties de dix parties sont pour la frise. Le renflement, enflure, ou ventre d'icelle, se fera d'un triangle si comme la figure le démontre. La corniche, cotée N, soit divisée en six parties : la première est le dentillon, mais d'icelui est pris le quart pour la sima qui se met au-dessous du dentillon, qui se divise en trois, deux pour ladite sima, et la tierce partie pour le filet sur icelle ; la seconde partie est pour l'échine, mais d'icelui on prend le quart pour le filet dessous l'échine. L'échine avec la dentille ont leur saillie ou projecture en carré : deux parties se donneront aux mutules, une partie à la couronne, et la dernière à la sima, ou doucine ; la cinquième partie des mutules, c'est la sima dessus les mutules, laquelle sera divisée en trois, dont les deux seront pour ladite sima et la tierce partie pour le filet sur ladite sima. Les mutules cotées O seront aussi larges comme hautes. La supérieure tierce partie de la couronne, fait la sima, qui sera divisée en trois comme celle dessus les mutules. La sixième part de la supérieure sima, ou doucine, est attribuée au supérieur filet sur icelle. La totale saillie ou projecture de la corniche sera égale à sa hauteur.

Du côté dextre se fait une autre division de corniche, cotée P, car elle se divise en onze parties, celle d'en bas pour la sima, trois pour le dentillon et échine, trois aux modillons, deux pour la couronne, deux pour la supérieure sima ; le tiers de la sima d'en bas se donne au filet, la moitié des trois parties faisant l'échine avec le dentillon, sera le dentillon, et l'autre moitié sera l'échine ; la quarte part du dentillon sera le filet sous l'échine, et la septième partie de l'échine est le filet sous les modillons. La cinquième partie des modillons fait la sima en la sommité d'iceux ; la tierce partie de la sima est le filet sur icelle. Et sont lesdits modillons aussi hauts comme larges ; la projecture d'iceux est deux fois aussi grande comme la hauteur. Les cavures, cotées Q, sont telles comme appert par la figure. La couronne n'a ici point de division. Mais la sima, ou doucine renversée, d'en haut, cotée R, se divise en six parties : une partie

f. O

pour l'astragale sous icelle, et la saillie ou projecture de ladite sima, ou gueule renversée, est égale à sa hauteur contenant trois parties des six, et le restant est donné à l'abacus, ou tailloir, qui s'assied sur ladite sima, ou gueule renversée, autrement appelée lisis, ou talon. Ainsi se fait la colonne selon sa proportion, et à (*sic*) la demi-grosseur de l'inférieur plinthe de la cimaise, base de la stylobate, quatorze fois en hauteur. La verge de cette colonne doit avoir vingt et quatre stries, en la manière comme il est dit en la fin de la description de la colonne précédente, au troisième chapitre de ce dit premier livre.

Le désir que j'ai de soulager les lecteurs en l'ample intelligence des membres particuliers de ladite colonne ionique, accompagnée de son piédestal, à la différence de la précédente sans piédestal, ou stylobate, comme aussi les artisans à les mettre en œuvre selon leurs dues et parfaites proportions, ils trouveront aux deux pages suivantes les deux prochains pourtraits après le présent chapitre, un piédestal en grand volume, coté S, au côté senestre, et à l'opposite d'icelui, au

côté dextre, une base et chapiteau en grand volume, enrichi et accompagné de son ichnographie et plate-forme, de proportion convenable audit piédestal, laquelle base sera cotée au-dessous de son plinthe, et au milieu d'icelui, de la lettre T, et ledit chapiteau, au-dessus de son tailloir, de la lettre V, et ladite ichnographie, ou plate-forme, au milieu de son diamètre, de la lettre X. Et pour plus ample et claire intelligence aux dits lecteurs et artisans, aux autres deux prochaines pages sera trouvé deux diverses architraves, frises et corniches en grand volume, revêtues de leurs enrichissements antiques et de proportion convenable aux dits grands piédestal, base et chapiteau. L'un desquels pourtraits, à la main senestre, sera coté en sa frise de la lettre Y, et celui de la dextre en sa frise de la lettre Z, ce qui doit suffire, ce me semble, pour l'intelligence desdits membres particuliers ci-dessus décrits.

Continuant l'avertissement ci-dessus décrit à la fin de chacun chapitre de ce dit premier livre, tant de l'ordre tuscanique, dorique qu'ionique, pour le soulagement de l'artisan non lettré, s'aider des proportions et mesures des colonnes ci-devant dépeintes à la fin de chacun desdits chapitres, pour en user et mettre en pratique, sans s'éloigner de leurs dues proportions, aura recours aux deux lignes étant tant au côté dextre que senestre de la suivante colonne ionique avec son piédestal, étant dénuée de chiffres et caractères, pour faire plus clairement apercevoir, tant aux lecteurs et artisans lettrés que non lettrés, l'intégrité ou perfection d'icelle. Par le moyen desquelles deux dites lignes perpendiculaires cotées par deux AA et deux BB, en ses extrémités au côté dextre, et la senestre par deux CC et deux DD, chacune d'icelles divisée en vingt parties égales, supposées chacune d'icelles parties pour un pied, et chacun desdits pieds divisés en douze petits points, pour démontrer les douze pouces que doit contenir le pied de roi. L'un desquels pouce pourra être divisé en six, ou en douze autres parties, pour, par ce moyen, pouvoir plus exactement trouver les proportions et mesures desdites colonnes. Par le moyen desquels pieds et pouces contenus ès dites deux lignes perpendiculaires et parallèles, posant une règle sur lesdites deux lignes transversalement de chacun desdits chiffres, contenus en l'une et en l'autre desdites perpendiculaires, commençant par en bas au piédestal à 3 pouces et 1/2, par-dessus lesdits quatre pieds marqués ès dites deux lignes perpendiculaires, des chiffres 1, 2, 3, 4, lui montrera l'entière hauteur dudit piédestal, y comprenant ses cimaties hautes et basses à vingt pieds de hauteur, ladite colonne comprenant tous ses membres, c'est à savoir le piédestal, base, tronc de la colonne, chapiteau, architrave, frise et corniche. Ce que continuant ledit artisan, en montant vers le sommet et corniche de ladite colonne, trouvera les mesures de tous les membres particuliers d'icelle, comme aussi fera-il en toutes autres hauteurs de colonnes proposées, sans changer de pourtraits, changeant seulement d'autres lignes perpendiculaires, comme si au lieu de vingt pieds qu'avons supposés pour exemple, lesdites lignes perpendiculaires étaient divisées par vingt et cinq parties, signifiant vingt-cinq pieds, et chacun pied en douze pouces comme il est dit ci-dessus. Et conséquemment ainsi de toutes autres hauteurs qui seront proposées aux dits artisans, qui n'auraient la connaissance des lettres, ains seulement la pratique de la règle et compas, qui pourront par ce moyen s'aider desdits pourtraits de colonnes et s'en servir à toutes telles hauteurs que bon leur semblera, sans altérer ni corrompre les mesures et proportions d'icel-

f. Ov°

les. Chose de grande utilité et profit aux pauvres simples artisans qui n'ont été nourris aux lettres. Qui m'a causé de l'ajouter à la fin de ce quatrième chapitre dudit ordre ionique avec piédestal, continuant la forme de laquelle ai ci-devant usé ès précédentes colonnes, tant de l'ordre tuscanique, dorique qu'ionique sans piédestal, pour le plaisir que je sais qu'en recevront lesdits artisans, de pouvoir par ce moyen contenter ceux qui les mettront en besogne, outre la réputation qu'ils acquerront d'avoir ainsi dextrement suivi la trace ces tant mémorables anciens architectes.

Pl. VI : ordre ionique avec piédestal

Pl. VII : piédestal, base, chapiteau et entablement ioniques

Pl. VIII : piédestal ionique

Pl. IX : base et chapiteau ioniques, plan du chapiteau

Pl. X : entablement ionique 1
Pl. XI : entablement ionique 2
f. P

CINQUIEME CHAPITRE
DU
PREMIER LIVRE D'ARCHITECTURE
DE JULIEN MAUCLERC,

Gentilhomme poitevin, Seigneur du Ligneron Mauclerc près Apremont sur Vie, sur les cinq ordres de colonnes, selon qu'il est déclaré au sommaire de ce dit premier Livre touchant l'ordre corinthe sans piédestal.

En ce cinquième chapitre traitant de la colonne corinthienne, qui a été <à> cause de sa beauté et délicatesse, trouvée des antiques plus approcher du corps d'une belle jeune pucelle que nulle des précédentes, soit la tuscanique, dorique ou ionique, lesquelles ils ont, comme il est ci-devant dit au premier, second, trois et quatrième chapitres précédents, appropriées tant à la robuste stature de l'homme qu'à celle de la femme, qui sont de beaucoup plus grosse forme et moins délicate que la virginale, à la similitude de laquelle ils ont élevé ladite corinthe. La totale hauteur d'icelle y comprenant tous ses membres principaux, savoir est base, chapiteau, architrave, frise et corniche, coté A, se divise premièrement en huit parties, dont l'une desdites parties et la plus haute d'icelles divisées en cinq parts, en ôterez de la sommité la quinte part, qui est une quarante cinquième partie de ladite totale hauteur. La huitième part de la colonne en bas, cotée B, se divise en vingt et deux parties, que nous avons signée par AB, d'autre forme de la précédente lettre A, et c'est la largeur du plinthe, ou base, et les seize parts qui restent font la grosseur de la verge de la colonne. La colonne avec le chapiteau, la cimaise, ou base d'en bas, cotée C, doit avoir en hauteur neuf fois la grosseur de la verge par bas. La base de la colonne, cotée D, a en hauteur la demi-grosseur de la verge en bas. La quarte part d'icelle est la hauteur du plinthe. Le reste se divise en cinq parties, dont une partie est pour le tore supérieur. Partissez en après une de ces celles cinq parties en quatre, et une de celles quatre parts ajoutée à la cinquième partie d'en bas, sera le tore inférieur. Ce qui se verra plus à clair en la grande base suivant enrichie. L'espace qui est entre deux tores, vous le partirez en douze parties, deux d'icelles parties font deux astragales ; une moitié est pour le filet dessous le tore supérieur, et l'autre moitié est pour le filet dessus les astragales ; et une moitié est le filet dessous les astragales ; mais le filet, ou ceinte, sur le tore inférieur sera large deux tiers d'une partie. Le filet sur la base, cotée E, se fait en cette manière : partissez la grosseur de la verge en douze parties, une d'icelles sera le rétrécissement de la verge, et une moitié sera la hauteur du filet, et une moitié est la projecture. La projecture des membres restants est telle comme il appert plus à plein en la base étant au côté senestre de la présente en grand volume, que nous avons marqué de la lettre O au milieu et au-dessous de son plinthe. Le chapiteau que l'on assied sur la verge, coté F, est aussi haut comme la verge en bas est grosse. La septième partie du total chapiteau est son supérieur abacus, et a autant de saillie comme le plinthe de la base, lequel se divise en trois parties, dont les trois plus hautes seront pour l'échine, et le reste pour le filet et carré, ou plate-bande dudit abacus, qui se divise comme il est plus clairement démontré en la figure du grand chapiteau étant au côté senestre de celui-ci, coté de la lettre P au-dessus de la rose étant au mitan de son abacus, ou tailloir, et plus à plein déclaré pour le grand chapiteau étant au côté dextre de la grande base enrichie, cotée ladite base de la lettre Q et ledit chapiteau de R. La plate-forme, ou ichnographie du chapiteau, et la façon des feuilles et des volutes, est démontrée tant en la figure dudit gros chapiteau qu'en celui qui est figuré encore en plus grande forme, accompagné de son ichnographie, ou plate-forme, ou filet prochain suivant lesdites colonnes

f. Pv°

corinthes. Au bout de la verge est la ténia, qui est haute la douzième partie de la grosseur de la verge en bas ; et se divise en trois parties, dont le filet en tient une partie et l'astragale deux, la

projecture desquels est égale ou pareille à la hauteur. La verge de cette colonne, cotée G, a tel rétrécissement comme il appert en la figure de la première ionique ; et est striée comme la verrez en la seconde ionique. Mais l'inférieure tierce partie de la hauteur d'icelle s'emplit comme une canne, ou bâton, comme on peut voir en cette figure.

Après le chapiteau, s'ensuit le pistil (*sic*), coté H, étant de même hauteur que la base, dont la septième partie est la sima, laquelle se divise en trois parts, dont le filet en fera une partie, et la sima deux. Le reste de l'épistyle se divise en douze parties, dont les trois parties sont données à la fasce inférieure, quatre à la fasce du milieu et cinq à la fasce d'en haut. La huitième partie de la supérieure fasce est pour l'astragale dessous icelle fasce. Item la huitième partie de la moyenne fasce fait aussi un astragale dessous icelle, et ont telle saillie, ou assiette, comme la figure le démontre.

S'ensuit la frise, cotée I, dont la hauteur se fait en cette manière ; partissez les pistils (*sic*) en quatre parts, les cinq vous produiront la hauteur de la frise. La huitième partie de la frise, c'est la sima, laquelle se divise en trois, dont le filet en a un tiers et la sima deux tiers. Après la sima s'ensuit le denticule, coté K, qui est, ensemble son filet, aussi haut comme la moyenne fasce de l'architrave, qui est cotée d'une croix y comprenant son astragale. Ce filet étant sur le denticule, contient la septième partie de la hauteur d'icelui. Le denticule a autant de saillie comme de hauteur. Et ses dentillons ont en largeur la demi-hauteur, et l'espace d'entre deux a deux tiers de la largeur. Sur le dentillon s'assied l'échine, cotée L, qui doit être aussi haut comme l'inférieure fasce de l'architrave, cotée de la marque suivante O. Puis après s'ensuit la couronne, cotée M, qui est aussi haute comme la moyenne fasce de l'architrave, cotée d'une croix comme il est dit ci-dessus. Deux tiers de cette couronne font la fasce, et un tiers est pour la sime qui se met sur la fasce, laquelle se divise en trois : deux se donneront à la sime, et le tiers à son filet. Au dessus de la couronne, cotée N, on assied la corniche, ou supérieure sima ; et la hauteur de cette corniche est d'une septième part plus grande que la moyenne fasce de l'architrave. Et cette dite septième partie est le filet dessus la sima, et la projecture et saillie est un carré. Mais la totale corniche doit saillir en carré, y ajoutant deux cadrats du filet. Et ce faisant, aurez accompli la vraie symétrie et proportion de la colonne, selon qu'en ont usé les très excellents architectes antiques, tant à Corinthe, Rome, Venise qu'autres lieux. Le lecteur et artisan curieux trouvera aussi en grand volume, en la page suivante, le grand chapiteau, étant au côté dextre de la grande base enrichie, un pourtrait contenant architrave, frise et corniche en grand volume et proportion convenable à ladite base et chapiteau ci-dessus mentionnés, cotés par S.

Antiquité de la colonne corinthienne, cinquième en ordre, sans piédestal.

La quatrième espèce de colonne nommée corinthe, imitant la gaieté et grâce virginal, en ce qu'elle approche de la délicatesse du corps d'une pucelle mignardement ornée et revêtue de riches accoutrements, il ne serait raisonnable d'oublier l'antiquité d'icelle, et notamment son chapiteau, qui fut trouvé par un très excellent et des plus antiques architectes, nommé Callimachus, qui pour la science de maçonnerie et ouvrage de marbre, était tenu entre les Athéniens le plus excellent. Et pour revenir à l'antiquité dudit chapiteau et invention d'icelui, il est à noter qu'en la cité de Corinthe il y eut une pucelle d'âge nubile, qui vint à être saisie d'une maladie de laquelle elle mourut, et dont sa gouvernante reçut un tel deuil et tristesse au cœur, pour l'amitié qu'elle lui portait lors de son vivant, pour la voir ainsi défaillir en ce florissant âge, ornée de si excellentes beautés et vertus qu'à chaque fois que cette bonne matrone et gouvernante venait à trouver quelque pièce des ustensiles, dont elle avait accoutumé de servir cette tant excellente pucelle, cela lui ramenait au cœur toutes ses amertu-

f. Q

mes et tristesses passées, causées de cette tant dure départie. Quoi voyant, elle fut contrainte pour y obvier et se garantir d'un même accident, à tout le moins d'une langoureuse vie, d'amasser toutes lesdites ustensiles et vaisseaux, desquels elle avait accoutumé de servir ladite pucelle, qu'elle

mit dedans un panier de clisse fait d'osier couvert d'une tuile, lequel elle fut poser sur la sommité de la sépulture de ladite vierge. Et de cas fortuit se trouva sous ledit panier une racine d'acanthé, ou branque ursine, laquelle chargée du poids susdit commença sur le printemps à boutonner et chercher lieu de jeter ses bourgeons et feuilles de sorte que les nouvelles branches sortirent de tous côtés autour dudit panier. Mais pour la pesanteur de la tuile furent lesdites branches contraintes se voûter et courber en bas en manière de volute. En quoi ledit Callimachus prit grand plaisir et délectation à voir la nouveauté de cette herbe, et en prit le patron pour enrichir ladite colonne et son chapiteau, pour en user en la cité de Corinthe, auquel il donna une très excellente symétrie et proportion, comme l'on pourra voir par le pourtrait et délinéations de ladite colonne et chapiteau ci-après dépeinte.

Mais pour plus ample intelligence aux simples artisans non lettrés, pour s'aider desdites mesures à élever colonnes ou pilastres, soit tant pour la décoration des avant-logis, portiques, portes, fenêtres, lucarnes ou autres chefs-d'œuvre qu'ils voudront enrichir de colonnes ou pilastres, prenant avis aux deux côtés de l'une des colonnes ci-après dépeintes de ce dit ordre premier ordre corinthien, comme aussi pareillement des autres suivantes, soit tant de l'ordre corinthien avec piédestal que composite, c'est à savoir de celles qui sont dénuées de chiffres et caractères, pour les mener en leur apparente et exacte perfection. Il trouvera aux côtés d'icelles, deux lignes perpendiculaires et parallèles, l'une desquelles étant au côté dextre de cette dite corinthienne sans piédestal, cotée des lettres TV en ses deux extrémités, et celle du côté senestre XY, chacune d'icelles divisées en quinze parties égales, supposées chacune d'icelles parties pour un pied, et chacun desdits pieds divisés en douze petits points, pour démontrer les douze pouces que doit contenir le pied de roi. L'un desquels pouces pourra être divisé en six ou en douze autres parties, pour, par ce moyen, pouvoir plus exactement trouver les proportions et mesures desdites colonnes. Par le moyen desquels pieds et pouces contenus ès dites deux lignes perpendiculaires et parallèles, posant une règle sur lesdites deux perpendiculaires transversalement de chacun des chiffres contenus en l'une et l'autre desdites perpendiculaires, commençant par en bas à la base, à deux pouces au-dessous du chiffre 1, ès dites deux lignes perpendiculaires. Tirez des douze points que contient ledit pied marqué de ladite unité, restera pour la hauteur de ladite base de la colonne dix pouces à quinze pieds de hauteur, ladite colonne comprenant sa base et chapiteau seulement. Ce que continuant ledit artisan, en montant vers le sommet et corniche de ladite colonne, trouvera les mesures de tous les membres particuliers d'icelle, comme si lesdites lignes perpendiculaire commençaient dès l'extrémité de ladite corniche tendant en bas, comme aussi fera<-t-> il en toutes autres hauteurs de colonnes proposées de pareil ordre, sans changer de pourtrait, changeant seulement d'autres lignes perpendiculaires, comme si au lieu de quinze pieds, qu'avons supposés par exemple, lesdites lignes perpendiculaires étaient divisées par vingt parties, signifiant vingt pieds, et chacun pied en douze pouces, comme il est dit ci-dessus. Et conséquemment ainsi de toutes autres hauteurs qui seront proposées aux dits artisans, qui n'auraient la connaissance des lettres, ains seulement la pratique de la règle et compas, pourront par ce moyen s'aider desdits pourtraits de colonnes et s'en servir à toutes telles hauteurs que bon leur semblera, sans altérer ni corrompre les mesures et proportions d'icelles, chose de grand profit et utilité aux pauvres simples artisans qui n'ont été nourris aux lettres. Qui m'a causé l'ajouter à la fin de ce premier chapitre dudit ordre corinthien, continuant la forme par moi ci-devant observée ès précédentes colonnes, tant de l'ordre tuscanique, dorique qu'ionique, pour l'utilité que je connais qu'en pourront tirer lesdits artisans, au grand plaisir et contentement de ceux qui les mettront en besogne.

Pl. I : base, chapiteau et entablement corinthiens

Pl. II : ordre corinthien sans piédestal

Pl. III : base corinthienne

Pl. IV : chapiteau corinthien, plan du chapiteau

Pl. V : entablement corinthien

f. R

SIXIEME CHAPITRE
DU
PREMIER LIVRE D'ARCHITECTURE
DE JULIEN MAUCLERC,

Gentilhomme poitevin, Seigneur du Ligneron Mauclerc près Apremont sur Vie, sur les cinq ordres de colonnes, selon qu'il est déclaré au sommaire de ce dit premier Livre touchant l'ordre corinthe avec piédestal.

La seconde colonne corinthienne est moult semblable à la précédente, excepté la stylobate qu'elle a davantage, et aussi que ses corniches sont différentes de ladite première corinthe, qui semble être beaucoup plus forte et ferme. La hauteur de toute laquelle dit e colonne, cotée A, sera premièrement divisée en neuf parties, dont les deux neuvièmes parties en bas feront la hauteur de la stylobate. Lesquelles deux parties divisées en neuf, une desdites neuvièmes parties sera pour la cimaise haute de ladite stylobate, et l'autre pour l'inférieure. Et le résidu se divise en cinq, dont les trois sont pour la largeur de la stylobate. La cimaise basse de la stylobate, cotée B, se doit partir en cinq parts, dont les deux seront pour le plinthe, et le résidu parti en quatre, une partie sera pour l'inférieur tore, deux pour la sima, et le restant pour l'astragale dessus la sima, dont le filet en a le tiers. La cinquième partie de la sima, c'est le filet de dessus le tore. La saillie est la sixième partie de la largeur de la stylobate. La projecture ou saillie des membres restants, est telle que cette figure le démontre. Et comme il est plus à plein déclaré ès cimaises de la stylobate étant en grande forme au côté senestre desdites colonnes, cotées O, au milieu et dessous le plinthe de ladite cimaise basse. La corniche, ou simatie (*sic*) haute de la stylobate, cotée C, doit être divisée en deux : la supérieure partie sera la fasce, ensemble la sima divisée en trois, une partie est pour le filet, les deux autres parties au-dessous ladite fasce seront pour la couronne. La deuxième et inférieure partie se divise en quatre autres parties, dont la quatrième partie sera pour l'inférieure sima. Et les trois parts restantes divisées en deux, la première partie des deux sera la fasce dessus la sima, le tiers de laquelle sera donné à son filet, et l'autre moitié sera l'échine dessous la fasce, ou couronne. La projecture de la corniche, ou cimaise supérieure, est comme la saillie de la base, ou cimaise inférieure, à savoir la prééminence d'un cadrat. Sur la stylobate s'assied et est colloquée la verge avec sa base, laquelle se divise en cette manière : partissez la totale largeur de la stylobate en six, les quatre feront la grosseur de la verge, et à chacun côté demeure une partie pour la grosseur ou projecture de la base.

La colonne ensemble sa base et son chapiteau, coté D, a neuf fois en hauteur la grosseur de la verge en bas. La base de la verge, cotée E, a en hauteur le demi-diamètre de la grosseur de la verge par bas, la hauteur de laquelle, divisée en quatre parties, une d'icelles sera le plinthe, les trois parties qui restent se partiront en cinq, dont une partie sera le tore d'en haut. Partissez en après une de ces cinq parties en quatre parts, et une de ces quatre ajoutée aux autres cinq, ce sera l'inférieur tore sur le plinthe. L'espace entre deux tores se doit diviser en douze parts, les deux feront les deux astragales du milieu, la moitié d'une d'icelles fait le filet dessous le tore supérieur, une autre moitié fait le filet, ou ceinte, dessus les astragales, l'autre moitié fait le filet dessous les astragales. La base étant au côté gauche de la présente, en grand
f. Rv^o

volume, ne diffère en rien de la présente que du plinthe, qui porte le tiers du diamètre d'icelle, au lieu que l'autre n'en porte que le quart. Le filet dessus la base de la verge, là où vous voyez les douze parties, se fait en cette manière : partissez le diamètre de la grosseur de la verge par bas, cotée F, en douze parts, à chacun côté une part, c'est le rétrécissement de la verge ; une moitié, c'est la hauteur du filet et doit saillir une partie entière. La projecture des autres membres se démontre en la base de la première colonne corinthe, qui est en grande forme au côté senestre d'icelle, cotée de la lettre O.

En haut, au bout de la verge s'assied le chapiteau, coté G, qui est aussi haut comme le diamètre de la grosseur de la verge de la colonne par en bas. La hauteur dudit chapiteau se divise

comme il se voit au chapiteau étant en plus grande forme au côté senestre desdites deux colonnes, coté P sur la rose étant au milieu de son abacus. Les volutes et feuilles se font selon la déclaration de la figure dudit chapiteau, et comme il est plus à plein déclaré en la figure du gros chapiteau, coté R sur la rose de son abacus étant au côté dextre de la grande base enrichie, déclarée sur la fin du chapitre de la première colonne corinthienne sans piédestal de ce dit premier livre. Dessous le chapiteau est la ténia, cotée H, qui a en hauteur une douzième partie de la largeur de la verge en bas, laquelle étant divisée en trois, en donnez au filet une partie et deux parties à l'astragale. La projecture est conforme à la hauteur, le rétrécissement de la verge est tel comme celui de la première colonne ionique, au premier (*sic*) chapitre dudit premier livre. Cette colonne peut être striée comme l'ionique, ou comme la première corinthienne, si comme il est noté en l'ichnographie dudit grand chapiteau de la première colonne ionique, coté sur son abacus de la lettre N, étant ledit chapiteau du côté dextre de la grande base ionique enrichie, au troisième chapitre dudit premier livre. Sur le chapiteau se met l'épistyle, la frise et la corniche. Sa hauteur est la quarte part de la hauteur de la verge et se fait en cette manière : partissez la quarte part en dix parties, et donnez à l'architrave trois parties, à la frise trois parties et à la corniche quatre parties ; une septième partie de l'architrave, cotée I, fait la sima, ou corniche haute. Le reste se partira en douze parties, dont la fasce inférieure en aura trois, la moyenne quatre et la supérieure cinq. Ce fait, partirez la supérieure fasce en huit, une pour l'astragale, et en telle manière se donne un astragale à la moyenne fasce et a sa projecture et sa collocation, selon que démontre la figure. Les trois parties des dix parties susdites font la frise, cotée K, comme il est dit ci-dessus. La corniche sur le côté senestre se doit partir en neuf parties, une pour la sima dessus la frise, deux pour l'échine, deux pour les mutules, deux pour la couronne et deux pour la sima supérieure. Après ce, partirez l'échine en sept parties et donnez aux filets, aux ambedeux côtés deux parties. La quarte part des mutules fait la petite sima dessus les mutules, qui se divisera en trois parties, une pour le filet et le résidu pour la sime ; et une quarte part de la supérieure sima, ou doucine, se donnera à la petite sima, ou cornichette, dessus la couronne. Le reste se divisera en six parties, dont une partie est le filet, dessus ladite sime, ou doucine. La projecture, ou saillie, de toute la corniche, doit être en carré.

Les mutules, cotés M, auront égale largeur et hauteur, et distance égale à leur saillie, comme il se peut voir en cette figure, et plus à clair en la grande corniche étant au côté senestre desdites colonnes, laquelle corniche trouverez cotée de la lettre O dedans la couronne au-dessus d'un mutule, et encore plus à clair en la grande corniche suivante enrichie, cotée d'un P sur l'un de ses mutules.

Du côté dextre, se partira la hauteur de la corniche, cotée L, en cinq parties, une soit donnée à l'échine, ensemble à son filet, deux aux mutules, une à la couronne et une à la sima. Un tiers de l'échine, c'est le filet. Les mutules seront divisés en huit parties, dont celle d'en haut s'adjoint avec la couronne, l'autre sera la sima en haut, auprès des mutules. Les fascies des mutules se feront de la manière comme il est écrit de l'architrave, et faut que ces mutules soient carrés en longueur, largeur, hauteur et grosseur, et qu'il y ait tant de distance qu'il y puisse entrer un cadrat de la supérieure couronne. Un tiers de la couronne fait la sima, mais la supérieure sima se divise en six parties, dont la supérieure partie fait le filet. La projecture de la corniche doit être carrée, à savoir que sa projecture soit égale à sa hauteur. Et par ce moyen, suivant ce que dessus, vous aurez la vraie symétrie et proportion de toutes les parties.

ties de la seconde colonne corinthienne, comme en ont usé les antiques, et comme il s'en trouve encore de pareilles à présent en la ville de Rome au Panthéon, autrement appelé la Rotonde.

Ne me voulant éloigner de l'avertissement ci-devant écrit à la fin de chacun chapitre de ce dit premier livre, tant de l'ordre tuscanique, dorique, ionique que première corinthe sans piédestal, pour le soulagement de l'artisan non lettré, à s'aider des proportions et mesures des colonnes ci-devant dépeintes à la fin de chacun desdits chapitres, pour en user et mettre en pratique, sans s'éloigner de leurs dues proportions, soit tant pour la décoration des avant-logis, portiques,

portes, fenêtres, lucarnes, cheminées, puits, fontaines qu'autres chefs-d'œuvre qui lui seront proposés, aura recours aux deux lignes perpendiculaires et parallèles étant tant au côté dextre que senestre de la suivante colonne corinthienne avec piédestal étant dénuée de chiffres et caractères, pour faire plus clairement apparoir tant aux lecteurs et artisans lettrés que non lettrés, l'intégrité et perfection d'icelle. Par le moyen desquelles dites deux lignes perpendiculaires, cotées S et T en ses deux extrémités au côté dextre, et le senestre par VX, chacune d'icelles divisées en vingt et cinq parties égales, supposées chacune d'icelles parties pour un pied, et chacun desdits pieds divisés en douze petits points, pour démontrer les douze pouces que doit contenir le pied de roi. L'un desquels pouces pourra être divisé en six ou en douze autres parties pour, par ce moyen, pouvoir plus exactement trouver les proportions et mesures desdites colonnes. Car par le moyen desdits pieds et pouces, contenus ès dites deux lignes perpendiculaires et parallèles, posant une règle sur lesdit<e>s deux lignes transversalement de chacun des chiffres contenus en l'une et l'autre desdites perpendiculaires, commençant par en bas au piédestal à six pouces et 1/2 par-dessus les cinq pieds marqués ès dites deux lignes perpendiculaires des chiffres 1, 2, 3, 4, 5, lui montrera l'entière hauteur dudit piédestal, y comprenant ses cimaties hautes et basses, à vingt-cinq pieds de hauteur, ladite colonne comprenant tous ses membres, c'est à savoir ledit piédestal accompagné de ses dites cimaties hautes et basses, base, tronc de la colonne, chapiteau, architrave, frise et corniche. Ce que continuant ledit artisan en montant vers le sommet de la corniche de ladite colonne, trouvera les mesures et proportions de tous les membres particuliers contenus en icelle ; comme aussi fera<-t-> il en toutes autres hauteurs de colonnes proposées de même genre, sans changer de pourtraits, changeant seulement d'autres lignes perpendiculaires et parallèles, comme si au lieu de vingt-cinq pieds qu'avons supposés pour exemple, lesdites lignes perpendiculaires et parallèles étaient divisées par trente parties, signifiant trente pieds, et chacun pied en douze pouces, comme il est dit ci-dessus. Et conséquemment ainsi de toutes autres hauteurs qui seront proposées aux dits artisans, qui n'auraient la connaissance des lettres, ains seulement la pratique de la règle et compas ; peuvent par ce moyen s'aider desdits pourtraits de colonnes et s'en servir à toutes telles hauteurs que bon leur semblera, sans altérer ni corrompre les mesures et proportions d'icelles, chose de grand profit et utilité aux pauvres simples artisans qui n'ont été nourris aux lettres. Qui m'a causé d'ajouter à la fin de ce second chapitre dudit ordre corinthien, et sixième de ce dit premier livre, continuant la forme de laquelle j'ai ci-devant usé ès précédentes colonnes, tant de l'ordre tuscanique, dorique, ionique que corinthe sans piédestal, pour le plaisir que je sais qu'en recevront lesdits artisans, accomplissant par ce moyen la curieuse recherche que les anciens ont fait de la proportion et mesures desdites colonnes, attirant les passants en une merveilleuse admiration, par la contemplation de telle structure.

Pl. VI : piédestal, base, chapiteau et entablement corinthiens

Pl. VII : ordre corinthien avec piédestal

Pl. VIII : piédestal corinthien

Pl. IX : base et chapiteau du temple des Dioscures

Pl. X : entablement corinthien 1

Pl. XI : entablement corinthien 2

f. T

SEPTIEME CHAPITRE
DU
PREMIER LIVRE D'ARCHITECTURE
DE JULIEN MAUCLERC,

Gentilhomme poitevin, Seigneur du Ligneron Mauclerc près Apremont sur Vie, sur les cinq ordres de colonnes, selon qu'il est déclaré au sommaire de ce dit premier Livre touchant l'ordre composite.

Quant à la cinquième colonne, elle est appelée composite, à cause qu'elle est composée et assemblée des trois ordres précédents. La totale hauteur de cette colonne, cotée A, soit divisée

premièrement en treize parties, dont en prendrez trois pour la hauteur de la stylobate, laquelle diviserez en dix parts, une pour la corniche en haut, une pour la base en bas, et la moitié des parties restantes sera la largeur de la stylobate. La cimaise basse de la stylobate, cotée B, au côté dextre soit divisée en sept parts, deux d'icelles pour le plinthe, une pour le tore, deux pour la sima, une pour le trochile, ou nacelle, et une pour l'astragale. Un tiers de l'astragale fait le filet dessus la scotie, ou trochile, et le filet d'en haut a la demi-largeur de l'astragale. Les deux parties de la sima se partiront en six parts, de sorte que les filets et ambedeux côtés auront chacun une partie. Mais toute la grosseur et projecture de ladite cimaise basse est une sixième partie de la largeur de la stylobate, ou piédestal. La saillie des membres est telle comme la figure le démontre, et comme plus à clair sera vu en la cimaise basse, mise en plus grande forme au côté de cette dite colonne à senestre, cotée M.

La senestre et supérieure cimaise, ou corniche de la stylobate, cotée D, soit divisée en cinq parties, une pour l'astragale avec le filet, deux pour la frise, deux pour la couronne : un tiers de la couronne fait la sima, les deux parties restantes font la fasce ; une quarte partie de la frise est le filet dessous la couronne. La projecture ou saillie de cette dite cimaise, ou corniche, est pareille à la saillie de la cimaise basse.

La dextre et supérieure cimaise ou corniche de la stylobate, cotée C, soit divisée en sept parties, une d'icelles soit donnée à l'astragale et au filet, deux à la frise, une au petit (*sic*) échine, trois à la couronne, tellement qu'une partie fasse la sima, et deux parties la fasce. Chaque partie ou membre doit saillir en carré, c'est que la projecture de chaque partie doit saillir autant comme elle a de hauteur. Sur la stylobate on assied la verge, qui a telle grosseur comme il est dit en la colonne corinthienne, à savoir en cette manière : partissez la largeur de la stylobate en six parties, quatre d'icelles seront la grosseur de la verge, et les deux restantes feront la hauteur de la base qui s'assied sur la stylobate.

La colonne, ensemble sa base et son chapiteau, coté E, est dix fois aussi haute comme le diamètre de la plus basse partie de la verge de ladite colonne en son empiètement. La base de la verge, cotée F, a en hauteur la demi-grosseur de la basse partie de ladite verge, ou tronc de la colonne, et a les mêmes parties et proportions comme la corinthienne, hormis que là où il y a deux petits astragales, nous avons mis en cestui-ci un petit torus, ou murezille, comme plus à plein est démontré en la base qui est en plus grande forme au côté senestre, cotée N.

Le filet qui se pose sur la base, là où voyez les douze parties, se fait en cette manière : partissez la grosseur de la verge en douze parties, deux d'icelles font le rétrécissement de la verge, f. Tv°

une demi-partie est la largeur ou hauteur du filet, et une partie entière est la saillie. Le chapiteau, coté G, la verge, la ténia, le rétrécissement se fait ainsi qu'il est dit en la corinthienne et comme il appert aussi en l'une de ces dites colonnes. La colonne se peut strier selon l'ionique, et parfois aussi selon la corinthienne.

Dessus le chapiteau se met l'architrave, coté<e> H, qui est aussi haut<e> comme la verge de la colonne en haut est grosse, et se divise comme l'architrave ionique avec piédestal, ainsi qu'il appert par la figure, et comme plus à plein est démontré en la présente figure.

Après l'architrave suit la frise avec les mutules, cotée I, et est aussi haute comme la verge en haut est grosse. Partissez la frise en six parties, et une partie sera la sima dessus les mutules, les mutules sont aussi larges comme hautes et se cavent en manière de canaux, si comme il appert par la figure, l'espace entre-deux soit carré.

Sur la frise se pose la corniche de semblable hauteur, au côté dextre, cotée L ; la moitié de la corniche, c'est la sima ; l'autre moitié, c'est la couronne dessus les mutules ; une quarte part de la couronne engendre la petite cime, ou cornichette dessus icelle ; une septième partie de la supérieure sima sera l'abacus, ou tailloir. Toutes les parties de la corniche doivent chacune saillir en carré. La supérieure partie de la corniche au côté senestre, cotée K, soit divisée en six parties, l'inférieure ou basse partie de ces parties, fait l'échine dessous la sima, les trois parties font la sima, et deux parties font l'abacus. La couronne a tant de saillie comme la sima qui est dessus les

mutules, mais la supérieure sima a sa projecture en carré. Cette est donc la symétrie et vraie mesure et proportion de ladite colonne, qui finit et accomplit sa hauteur en treize parties, si comme il appert par les colonnes étant à Rome en l'amphithéâtre, qui à présent est appelé Coloseo. La manière de creuser et courber les simes, ou corniches, est démontrée bien à clair ès corniches étant en grande forme au côté senestre de ces dites colonnes, lesquelles j'ai cotées, pour plus claire intelligence, des lettres P celle du côté dextre, et celle du senestre de Q..

Antiquité de la colonne composite, cinquième (sic) en ordre.

Des trois dernières espèces de colonnes, savoir est de dorique, ionique et corinthe, procède une invention de colonne appelée composite, et est plus grêle et délicate que la corinthe car elle est composée des trois susdites espèces de colonnes, conjointement unies par bonne proportion de dix diamètres de hauteur, comme il appert par les pourtraits d'icelles ci-après dépeints.

Accomplissant la promesse par moi faite au proème ou sommaire de mon premier livre, pour le soulagement des simples artisans non lettrés en l'ample intelligence des proportions et mesures qui se doivent garder et observer à élever colonnes et pilastres en leur perfection et singulière beauté, suivant la trace de ces bons et admirables anciens architectes antiques. Continuant les avertissements ci-devant décrits à la fin de chacun chapitre de ce dit premier livre, tant de l'ordre tuscanique, dorique, ionique, corinthe que de cette présente composite, pour en user et icelles mettre en pratique, soit tant pour la décoration des avant-logis, portiques, portes, fenêtres, lucarnes, cheminées, puits et fontaines, qu'autres chefs-d'œuvre qui leur seront proposés, ayant seulement la pratique de la règle et compas, auront recours aux deux lignes perpendiculaires et parallèles étant tant au côté dextre que senestre de la suivante colonne composite, qui est dénuée de chiffres et caractères, pour faire plus clairement connaître aux lecteurs et artisans lettrés que non lettrés, l'intégrité et perfection d'icelle. Par le moyen desquelles dites deux lignes perpendiculaires, cotées par R et S en ses deux extrémités, au côté dextre, et la senestre par T V, chacune d'icelles divisées en trente parties égales, supposées chacune d'icelles parties pour un pied, et chacun desdits pieds divisés en douze petits points, pour démontrer les douze pouces que doit contenir le pied de roi, l'un desquels pouces pourra être divisé en six ou en douze autres parties, pour, par ce moyen pou-
n. f.

voir plus exactement trouver les proportions et mesures desdites colonnes. Car par le moyen desdits pieds et pouces, contenus ès dites deux lignes perpendiculaires et parallèles, posant une règle sur les dit<e>s deux lignes transversalement de chacun des chiffres contenus en l'une et l'autre desdites perpendiculaires, commençant par en bas au piédestal à onze pouces par-dessus les six pieds marqués ès dites deux lignes perpendiculaires des chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, lui montreront l'entière hauteur dudit piédestal, y comprenant ses cimaties hautes et basses, à trente pieds de hauteur, ladite colonne comprenant tous ses membres, c'est à savoir ledit piédestal, accompagné de ses dites cimaties hautes et basses, base, tronc de la colonne, chapiteau, qu'architrave, frise et corniche. Ce que continuant lesdits artisans, en montant vers le sommet et dernier filet, ou carré de la corniche de ladite colonne, trouveront les mesures et proportions de tous les membres particuliers contenus en icelle. Comme aussi il fera en toutes autres hauteurs de colonnes proposées de même genre, sans changer de pourtraits, changeant seulement d'autres lignes perpendiculaires et parallèles, comme si au lieu de trente pieds qu'avons supposés par exemple, lesdites lignes perpendiculaires et parallèles étaient divisées par quarante parties, signifiant quarante pieds, et chacun pied en douze pouces, comme il est dit ci-dessus. Et conséquemment ainsi de toutes autres hauteurs qui seront proposées aux dits artisans, sans altérer ni corrompre les mesures et proportions d'icelles, chose de grand profit et utilité aux pauvres simples artisans qui n'ont été nourris aux lettres, qui m'a causé l'ajouter à la fin de ce septième chapitre dudit ordre composite, continuant la forme de laquelle j'ai ci-devant usé ès précédentes colonnes, tant de l'ordre tuscanique, dorique, ionique que corinthe, pour le plaisir que je sais

qu'en recevront lesdits artisans, accomplissant par ce moyen la curieuse recherche que les anciens ont fait des proportions et mesures desdites colonnes, attirant par ce moyen les passants en une merveilleuse admiration, par la contemplation de telles et si excellentes structures.

n. f.

DERNIER AVERTISSEMENT

DU LIEU ET ASSIETTE CONVENABLE ET ENTRE SUITE DES MEMBRES PARTICULIERS, POUR L'ACCOMPLISSEMENT DE CE PREMIER LIVRE DE L'ORDRE TUSCANIQUE

Avertissement aux mathématiciens et architectes, ingénieux du moyen de parachever mon œuvre, où de mes jours je n'y pourrais du tout atteindre, et du lieu et place que se devront asseoir et mettre les membres particuliers, enrichis de chacun ordre de colonnes, comme des portes, croisées, lucarnes, cheminées, toit, entablement et couverture de chacun logis, après leur ichnographie décrite et sciographie ou scénographie en perspective, pour venir aux puits, aux fontaines et sépultures de chacun ordre deux. Avec leurs dits ichnographie ou plan, et leurs dits sciographie ou scénographie et relief dudit bâtiment en perspective, selon la promesse que j'en fais au proème de ce dit premier livre, accompagnés chacun des susdits membres particuliers de leurs chapitres propres pour l'intelligence d'iceux, comme aussi du logis entier et sa fortification.

Et faudra commencer par les portes et leurs chapitres, où finissent les six pourtraits des mesures et proportions desdites colonnes de ladite ordre tuscanique, et continuer par ordre comme il est ci-dessus dit, tous les autres membres particuliers, accompagnés de leurs dits chapitres, jusques au commencement du chapitre de l'ordre dorique, pour l'intelligence des pourtraits et proportions de la colonne dudit ordre, suivant qu'il est porté par le proème de ce dit premier livre et chapitre dudit ordre tuscanique, et pour les autres ordres suivre cette ci.

Savoir pour la dorique, faudra commencer au premier chapitre, après les six pourtraits pour l'intelligence des proportions et mesures, pour élever lesdites colonnes doriques en leur due perfection, pour enrichir tous les membres particuliers et bâtiments ci-dessus mentionnés ; ensemble les fortifications déclarée<s> audit proème. Et ainsi conduisant ladite ordre dorique jusques à la ionique, l'on en fera le semblable de l'ionique à la corinthe, et de la corinthe à la composite, par laquelle s'accompliront ainsi lesdits cinq livres de ce second tome, par ceux qui continuent mon dessein, voudront dépendre et s'y travailler au bien et utilité de la postérité, avec beaucoup moins de peine et dépense, au moyen de l'adresse et conduite de ce dit premier livre, si Dieu me fait la grâce d'en pouvoir venir à bout.

Pl. I : piédestal, base, chapiteau et entablement composites

Pl. II : ordre composite

Pl. III : piédestal composite

Pl. IV : base et chapiteau composites

Pl. V : entablement composite 1

Pl. VI : entablement composite 2

Pl. VII : chapiteau composite, plan du chapiteau

Pl. non numérotée : Pied d'acanthé

Pl. non numérotée : Feuille d'acanthé